

La CEQ songe à reprendre le vote des enseignants

par Claude VAILLANCOURT
 Tenez-vous bien!

Des stratèges syndicaux de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) estiment que le Comité d'orientation de la négociation devrait étudier "l'opportunité et la possibilité de reprendre le vote" que les enseignants

ont tenu, quelques jours avant la date de la rentrée scolaire et qui décidait de l'acceptation, par une impressionnante majorité, des offres soumises par le gouvernement du Québec et la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ).

Cette proposition a été soumise, hier, par une représentante syndicale

"modérée", Mlle Ginette Pépin, l'une des personnes qui, justement, démissionnait, l'été dernier, de son poste de membre du Comité d'orientation de la négociation en raison de l'allure que prenait la négociation.

Elle n'a été ni rejetée, ni acceptée. On a tout simplement remis le débat et

la prise de position à une assemblée ultérieure. Comme si les stratèges de la CEQ étaient d'accord sur le principe mais qu'ils n'en voulaient pas l'application immédiate. Ils proposent de refaire le plein, de laisser aux enseignants le temps de se rendre compte que les offres patronales acceptées au mois d'août ne valaient rien sur le

plan normatif, que l'augmentation de salaire rêvée ne leur tombera pas immédiatement dans les poches puisqu'il faut attendre la signature de la convention collective et que ce geste ne peut être posé avant que toutes les clauses, provinciales et locales, n'aient fait l'objet d'un accord.

L'acceptation des offres patronales

les le mois dernier signifie, aux yeux des dirigeants syndicaux de la centrale, qu'un accord de principe a été conclu sur l'ensemble de la convention négociée au niveau provincial.

Et "entente de principe" n'est pas synonyme de "signature". Fidèles à ce qu'ils jugent être "la règle de toutes les négociations", ils estiment qu'une fois les propositions acceptées, il reste à finaliser les textes, à s'assurer que la rédaction comprend effectivement ce qui a été convenu. En un mot, "il faut lire et corriger le texte avant de le signer".

Pour eux, il s'agit d'un "travail indispensable que les négociateurs ont le devoir d'accomplir en vertu du mandat même qui leur est confié par les membres."

D'ailleurs, affirment-ils, "les employés de soutien-CEQ qui ont signé une entente de principe, début juillet, n'ont pas encore signé leur convention, les enseignants de CEGEP-CEQ ont conclu une entente de principe en mai et ne l'ont signée que récemment alors que les professionnels des commissions scolaires et des CEGEP-CEQ ainsi que les employés de soutien des mêmes institutions ont conclu leurs ententes en juin pour les signer fin août début septembre."

Ces explications dites, il ne faut pas oublier que les membres de la Commission de négociation de la CEQ ont jugé inacceptable le texte des offres patronales, qu'ils en ont recommandé le rejet, qu'ils ont été battus mais qu'ils ont tout de même réussi, après le vote, à faire modifier une certaine de passages dans le texte de la convention.

Le président de la CEQ a endossé l'idée possible de demander une reconsidération du vote. Il n'en a pas moins voté pour le dépôt.

Entre-temps, la CEQ, après une campagne de sensibilisation et d'information auprès de ses membres, mènera une consultation auprès d'eux pour savoir s'ils sont d'accord à ce que la signature de la convention ne s'effectue que lorsque les anglo-protestants obtiendront une offre sur la tâche, semblable à celle qu'ils ont obtenue.

Une autre condition est que la commission de négociation soit satisfaite des rencontres et pourparlers concernant le dossier des séqueles de la dernière négociation. Il s'agit d'un règlement sur les sanctions, les suspensions et autres problèmes rencontrés habituellement dans un conflit.

Les enseignants anglo-protestants entreprendront une grève le 1er octobre s'ils n'obtiennent pas la parité avec leurs collègues de la CEQ.

Les syndiqués de la CEQ seront également consultés sur l'opportunité d'accorder un appui financier aux membres de la PAPT, le syndicat anglo-protestant, à l'occasion de la dure lutte qu'ils s'apprennent à livrer.

Jamieson, indigné du boycottage d'Israël

par Stephen SCOTT

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires étrangères, M. Don Jamieson, a déclaré, hier, que le Canada juge répugnant et totalement inacceptable le fait que des compagnies canadiennes puissent être amenées à participer au boycottage arabe d'Israël.

Parlant en présence du ministre des Affaires étrangères israélien, Yigal Allon, M. Jamieson a révélé que le cabinet s'appretait à adopter une nouvelle politique canadienne sur cette question.

Le ministre des Affaires étrangères n'a pas indiqué quelles seront les mesures—pénalités ou sanctions—que le gouvernement entend prendre contre les compagnies qui obéissent au boycottage d'Israël décrété par les pays arabes, à savoir que les firmes faisant affaire avec eux ne peuvent pas commercer avec Israël.

C'est la première fois qu'un ministre canadien se prononce avec tant de fermeté contre le boycottage arabe. Ces déclarations surviennent au moment où les États-Unis se préparent à légiférer sur la question du boycottage. Une des mesures envisagées par les Américains pourrait même ne pas tenir compte de la souveraineté canadienne.

L'allocution de M. Jamieson a suivi la signature d'un mémorandum selon lequel un nouveau comité canado-israélien pour le développement du commerce et de la

coopération économique sera créé.

Selon un communiqué distribué à la cérémonie de signature, les ministres, après avoir discuté de l'intensification des relations commerciales entre les deux pays, ont réaffirmé "leur opposition à tout boycottage économique et toute discrimination basés sur la race, la nationalité ou la religion".

D'autre part, M. Allon a dit que selon lui, la meilleure façon de mettre un terme au boycottage arabe d'Israël consistait à adopter des lois à cet effet. Ainsi, les gouvernements arabes se rendraient compte qu'ils ne peuvent pas exiger des hommes d'affaires d'enfreindre la loi de leur pays.

Cependant, a souligné M. Allon, il ne lui appartient pas de dicter une ligne de conduite au Canada.

M. Allon est arrivé à Ottawa, hier matin, en provenance de New York. Il s'est entretenu pendant une demi-heure avec le premier ministre Pierre Trudeau et M. Jamieson. Ensuite, M. Allon a poursuivi ses entretiens avec M. Jamieson et certains représentants de son ministère pendant deux heures à peu près.

Aujourd'hui le ministre israélien devait rencontrer le leader néo-démocrate Ed Broadbent. Il devait également se rendre chez le gouverneur général et avoir une entrevue avec M. MacEachern. Au cours de l'après-midi, M. Allon devait donner une conférence de nouvelles.



Don Jamieson, le ministre canadien des Affaires étrangères du Canada (à gauche) accueillait hier, à Ottawa, à sa descente d'avion, le ministre des Affaires étrangères d'Israël, M. Yigal Allon.

Les enseignants de la CECQ recevront leur paye et une partie de la rétro, le 21 octobre

par Anne-Marie VOISARD

Les enseignants à l'emploi de la Commission des écoles catholiques de Québec ont eu l'heureuse surprise d'apprendre, hier soir, qu'ils seraient payés le ou vers le 21 octobre, selon la nouvelle échelle de traitement acceptée au début du mois par l'ensemble de leurs confrères du Québec.

De plus, les enseignants ont appris qu'ils toucheraient à la même date, non pas toute, mais une partie seulement de la rétroactivité qui leur est due sur les salaires.

Cette décision du conseil

des commissaires a fait suite à une intervention marquée du président du Syndicat des professeurs du Québec métropolitain, M. Jacques Couture.

Criant à l'injustice, M. Couture venait, à titre d'exemple, de citer le cas d'un jeune enseignant arrivé sur le marché du travail en septembre 1974 avec douze ans de scolarité. Ce même enseignant, après deux ans d'expérience, gagne présentement \$6,987.25, soit \$137 par semaine ou l'équivalent, à peu de chose près, du salaire minimum. S'il était payé selon la nouvelle échelle de traitement, cet enseignant devrait gagner présentement \$10,209.

On sait que, malgré l'entente provinciale survenue au début du mois, les enseignants n'ont pas encore signé

leur nouveau contrat. Ils sont présentement occupés ou se préparent à négocier au niveau local certains points d'aménagement découlant de l'entente.

Cette situation n'a toutefois pas empêché certaines commissions scolaires de décider qu'elles pourraient dès main-

tenant ou dans les prochaines semaines payer leurs enseignants selon la nouvelle échelle de traitement. C'est le cas, tout près de nous, des commissions scolaires régionales de Tilly et Louis-Frédette et de la commission scolaire de Sainte-Foy. Hier soir, la CECQ s'est ajoutée à la liste.

COURS DE FLEURISTE
 Session spéciale donnée à Québec en collaboration avec
L'ATELIER DE MONTREAL
 427 est, Henri-Bourassa
 Montréal
 Renseignements: (514) 388-6957
 (voir message à droite)
 Permis numéro: 749516. Culture personnelle, ministère de l'Éducation.

raffinement et beauté

CARTES CHARGEX, MASTER CHARGE ET AMERICAN EXPRESS STATIONNEMENT GRATUIT
 MAIL ST-ROCH, QUÉBEC / 461 est, rue Saint-Joseph 529-5756

Découvrez le vrai visage de la mode chez **PERRELLUT**
 Le terrain au singulier de France à Place St-Foy

CLINIQUE OPTOMETRIQUE DE QUEBEC
 735, MAIL ST-ROCH
 529-9383

DR YVES BERTRAND OPTOMETRISTE
DR GHISLAIN DIONNE OPTOMETRISTE
DR BERNARD SUTTON OPTOMETRISTE

Examen de la vue / Lentilles cornéennes
 Choix de montures

Mais oui, ce sera bientôt **L'HIVER** soyez PRETS - achetez MAINTENANT **EPARGNEZ JUSQU'À 20% SUR PEINTURE, ENTRETIEN, ETC.**
 Payez en 90 jours - sans intérêt!

FENETRES D'ALUMINIUM MORRIS — BASCULANTES — 3 RAINURES

Dessinées et fabriquées au Québec par des Québécois pour notre climat rigoureux
 6 couleurs - fini émail cuit
NOUVEAU MODELE 1977
 avec contrôle réversible

- **REVERSIBILITE ET A BASCULE** Les deux côtés des fenêtres se nettoient facilement de l'intérieur
- **CALFEUTRAGE** Calfèutrage de laine traitée ou silicone. Pas de perte de chaleur et glissement plus doux des fenêtres.
- **AUTOREMISAGE** Élimine la pose et l'enlèvement saisonniers des moustiquaires et des fenêtres.
- **ALUMINIUM REFOULE** Fabrication traitée à chaud assurant long usage sans enroul - antirouille - solide.
- **VERROUILLAGE SUR** Fenêtre se verrouillant facilement en plusieurs positions à l'abri des rodéurs.

Garantie MORRIS
 Depuis plus de 51 ans "Marchandise satisfaisante" ou "remplacé sans frais supplémentaire"

Aussi: PORTES, AUVENTS, DECLIN D'ALUMINIUM, GOUTTIÈRES, Etc...

ESTIMATION GRATUITE A DOMICILE JOUR ET SOIR
692-2127
 Les soirs, jours de fête et fin de semaine 623-8204
 263, RUE ST-PAUL, (carré Parem) Québec.

Wm MORRIS FILS LIMITEE
 LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES

LYS PARISIEN

SHAMPOOINGS TRAITANTS ET SEMI-TRAITANTS

POUR TROUBLES DU CUIR CHEVELU,

Venez rencontrer **M. RAYMOND LEBEL** spécialiste du laboratoire **LYS PARISIEN** à notre comptoir de Place Laurier le 30 septembre, 1 et 2 octobre 76.

brunet PLACE LAURIER, Ste Foy 656-1712

Les professionnels du gouvernement souhaitent une intervention de M. Bourassa... et font des menaces

par J-Jacques SAMSON

Le conseil syndical du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) a demandé hier, sans trop y croire, une intervention personnelle immédiate du premier ministre, M. Robert Bourassa, en vue de la réouverture des négociations pour le renouvellement du contrat de travail des professionnels, interrompues depuis le 9 septembre.

Réunis en fin de semaine à Québec, les membres du même conseil syndical ont résolu d'accroître les moyens de pression et de leur donner un caractère permanent. Des lignes de piquetage seront dressées pour manifester sans équivoque l'opposition des professionnels à une augmentation, sans compensation monétaire, de la semaine de travail de 32 1/2 heures à 35 heures. Des ralentissements de travail seront constatés et, si le besoin s'en fait sentir, selon l'expression du président du SPGQ, Jacques Doré, des débrayages généraux des 5,200 professionnels du gouvernement, pour deux jours, seront ordonnés.

Enfin, dans la perspective d'une élection provinciale en novembre, des hauts fonctionnaires syndiqués pourraient bien dévoiler anonymement des "choses intéressantes", comme l'ont osé en fin de semaine des fonctionnaires de la Commission de l'assurance-chômage, le visage recouvert de cagoules.

La stratégie syndicale se résume en une phrase, lancée par le président Jacques Doré, hier, après avoir rapporté les résultats de la tournée de consultation menée dans les différentes sections du SPGQ, du 14 au 24 septembre: "Accentuer le désordre là où le gouvernement n'a pas réussi à le faire".

Les membres du SPGQ ont participé dans une proportion record de 62% aux votes des deux dernières semaines, ont rejeté dans une proportion de 75,64% les dernières offres patronales et autorisé de nouveaux moyens de pression dans une proportion de 66%.

L'objectif des négociateurs syndicaux est maintenant, après 17 mois de pourparlers infructueux, d'obtenir le

maintien du statu quo de la dernière convention, en y ajoutant les gains réalisés, à certains chapitres, par les professionnels syndiqués des autres secteurs.

Un médiateur spécial

M. Doré a admis qu'il serait pour le moins surprenant de voir le premier ministre s'in-

terposer personnellement, à titre de médiateur spécial.

"On ne s'attend pas à ce que le premier ministre embarque personnellement, mais on voudrait des rencontres avec des personnes un peu plus haut placées, s'il juge le dossier important", a précisé M. Doré.

Le mandat du principal

négociateur patronal, M. Jacques Nadon, serait extrêmement limité, ajoute-t-il, et très sectoriel. Sa volonté politique de règlement est, de plus, sûrement moindre que celle du premier ministre.

Les trois principaux points en litige dans le conflit qui oppose les professionnels syndiqués à leur employeur

sont les clauses salariales, un principe de rétrogradation des employés, que la partie patronale cherche à introduire dans le contrat, et l'augmentation de la semaine de travail de 32 1/2 heures à 35 heures.

M. Doré a aussi saisi l'occasion de répondre publiquement à un reproche adressé

par M. André Brochu, membre de la commission de surveillance du syndicat, à l'effet qu'il aurait caché durant la tournée de consultation qu'il était accusé en cour criminelle, suite à la publication d'une fausse lettre du ministre Oswald Parent.

Cette lettre était jointe à une propagande syndicale à l'intention des syndiqués du SPGQ.

M. Doré a soutenu qu'il n'avait été sommé de comparaître que le 23 septembre, par un policier de la Sûreté

du Québec, et qu'il ignorait jusqu'alors qu'il était personnellement accusé.

Il a enfin souligné que le conseil syndical a résolu de consentir un prêt aux deux accusés, si des suspensions étaient imposées par l'employeur.

avis légaux. appels d'offres. soumissions.

RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES APPEL D'OFFRES

— PROJET: Démantèlement et transport du mobilier de la tour "B" Village Olympique
— Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Canada et qui auront requis les documents de soumissions à leur nom.
— DÉPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$2,500 ou un chèque certifié: \$1,250.

Les documents seront disponibles le mardi 29 septembre 1976, à l'adresse suivante:

Régie des Installations Olympiques
a/s M. Denis Lalonde
Village Olympique
5333 est, rue Sherbrooke
Roulotte 6
Montréal, P.Q.

La RÉCEPTION des soumissions est faite à l'adresse suivante:

Régie des Installations Olympiques
A l'attention du Secrétaire
2, Complexe Desjardins
22e étage
Montréal, P.Q.

CLÔTURE de la réception des soumissions: 15:00 heures, le mercredi 6 octobre 1976.

La Régie ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur général
Roger T. Trudeau

RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES APPEL D'OFFRES

PARC OLYMPIQUE CHAUFFAGE TEMPORAIRE RÉGIE - 500 ELECTRICITÉ 16-0-21 (A-518)

— Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Canada et qui auront requis les plans et devis à leur nom.
— Un versement de \$25 non remboursable, à l'ordre de la Régie des Installations Olympiques, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
— Dépôt de soumission exigé: Cautionnement de soumission: \$2,500. OU Chèque certifié: \$1,250.

— La vente des documents se fera à l'adresse suivante:

Régie des Installations Olympiques
a/s de Lalonde, Valois, Lamarre, Valois & Associés Inc.
STADE OLYMPIQUE
Entrée Pierre de Coubertin et Létourneau
Tel.: 252-4621

— La RÉCEPTION des soumissions se fera à l'adresse suivante:

Régie des Installations Olympiques
a/s du Secrétaire
2, Complexe Desjardins
22e étage
Montréal, Québec H5B 1B2

— La CLÔTURE de la réception des soumissions est fixée à: 15:00 HEURES, le LUNDI 4 OCTOBRE 1976.

— La Régie des Installations Olympiques ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Roger T. Trudeau, ingénieur
Directeur général

RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES APPEL D'OFFRES PARC OLYMPIQUE

STADE EXCAVATION ET REMPLISSAGE POUR SERVICES MECAN-QUES 10-3-01 (A-515)

— Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Canada et qui auront requis les plans et devis à leur nom.
— Un versement de \$50, non remboursable, à l'ordre de la Régie des Installations Olympiques, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
— Dépôt de soumission exigé: Cautionnement de soumission: \$75,000. OU Chèque certifié: \$37,500.

— La vente des documents se fera à l'adresse suivante:

Régie des Installations Olympiques
a/s de Lalonde, Valois, Lamarre, Valois & Associés Inc.
STADE OLYMPIQUE
Entrée Pierre de Coubertin et Létourneau
Tel.: 252-4621

— La RÉCEPTION des soumissions se fera à l'adresse suivante:

Régie des Installations Olympiques
a/s du Secrétaire
2, Complexe Desjardins
22e étage
Montréal, Québec H5B 1B2

— La CLÔTURE de la réception des soumissions est fixée à: 15:00 HEURES, le MERCREDI 6 OCTOBRE 1976.

— La Régie des Installations Olympiques ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Roger T. Trudeau, ingénieur
Directeur général

RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES APPEL D'OFFRES

PARC OLYMPIQUE STADE EXCAVATION, CONFECTION DE MASSIFS ET REMPLISSAGE POUR SERVICES ÉLECTRIQUES 10-4-01 (A-516)

— Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Canada et qui auront requis les plans et devis à leur nom.
— Un versement de \$50 non remboursable, à l'ordre de la Régie des Installations Olympiques, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
— Dépôt de soumission exigé: Cautionnement de soumission: \$50,000. OU Chèque certifié: \$25,000.

— La vente des documents se fera à l'adresse suivante:

Régie des Installations Olympiques
a/s de Lalonde, Valois, Lamarre, Valois & Associés Inc.
STADE OLYMPIQUE
Entrée Pierre de Coubertin et Létourneau
Tel.: 252-4621

— La RÉCEPTION des soumissions se fera à l'adresse suivante:

Régie des Installations Olympiques
a/s du Secrétaire
2, Complexe Desjardins
22e étage
Montréal, Québec H5B 1B2

— La CLÔTURE de la réception des soumissions est fixée à: 15:00 HEURES, le MERCREDI 6 OCTOBRE 1976.

— La Régie des Installations Olympiques ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Roger T. Trudeau, ingénieur
Directeur général

Une nouvelle idée brillante... chez Cardinal.



LE FLUPFLASH

Si vous prenez des photos le soir ou à l'intérieur. S'adapte aux appareils Kodak EK 4 et EK 6. Donne 8 éclairs.

\$1.90



ÉTUI pour appareil instantané Kodak.

Petit et pratique, avec fermeture-éclair et courroie.

\$12.92



10 photos instantanées à prix d'aubaine

\$5.95

Une nouvelle idée de Kodak... les nouveaux appareils instantanés Kodak. Plus de papier à décoller, plus besoin de se salir, plus besoin d'attendre. Cet appareil produit des photos en couleur si belles que vous n'en croirez pas vos yeux, des photos avec un élégant fini SATINLUXE™. Vous trouverez, chez Cardinal, la gamme complète des appareils instantanés Kodak.

L'APPAREIL INSTANTANÉ KODAK EK 4

Un appareil facile à utiliser... et qui donne des résultats immédiats. Il comprend les caractéristiques suivantes: détection de la distance à l'aide d'un cercle en zoom, exposition automatique et photos qui ne salissent pas les doigts et qui se développent devant vos yeux. Garantie totale Kodak de trois ans.

\$49.92

L'APPAREIL INSTANTANÉ KODAK EK 6

Il possède toutes les caractéristiques du EK 4 et un dispositif de sortie automatique de la photo.

\$64.92

Faites un beau sourire... de la part de Cardinal. Kodak et Sylvania. Demandez une photo de vous-même, jeudi, vendredi ou samedi prochain, à n'importe quel magasin Cardinal.

Cardinal

Salle d'exposition et magasin à rayons

Ville de Québec
Galeries de Canardière, boul. Sainte-Anne
Galeries Charlesbourg
Centre d'Achats Place Laurier

Les Cantons de l'Est
Granby - Les Galeries de Granby,
40, rue Evangéline
Sherbrooke - Carrefour de l'Estrie et
101, rue Frontenac
Drummondville - 400, boul. Saint-Joseph
Shawinigan
Plaza de la Mauricie

Montréal (ouest)
Centre d'Achats Ile Perrot,
101, boul. Cardinal Léger
Centre d'Achats West Island Mall
Centre d'Achats Dorsal Gardens
Plaza Newman, LaSalle
5737 ouest, rue Sherbrooke, au coin de Wilson
Mall Cavendish
Centre d'Achats Wilderton
11847, boul. Laurentien, près de Salaberry
Plaza Alexis-Nihon

Montréal (est)
Centre d'Achats Repentigny, 171, boul. d'Iberville
Place Bourassa
4435 est, rue Jean-Talon, près de Pie IX
900 est, rue Saint-Zotique,
au coin de Saint-André
Place Frontenac, 2600 est, rue Ontario,
au coin du Havre

Laval
Centre d'Achats Saint-Martin
Carrefour Laval
Centre d'Achats Duvernay, boul. de la Concorde

Rive-Sud
Centre d'Achats régional de Chateauguay
Centre d'Achats Greenfield Park
Place Jacques-Cartier,
chemin Chambly, Longueuil

Les Laurentides
Saint-Eustache - 406, boul. Sauvé
Centre d'Achats Sainte-Thérèse,
300, boul. Sicard
Saint-Jérôme - Place Lafontaine,
St-Georges, au coin de boul. Labelle

Sept-Îles
Place des Cormiers, boul. Lauré

ROGER BARRE AUTOS

VOTRE CENTRE CHEVROLET OLDSMOBILE et CAMIONS CHEVROLET

1095, De la Canardière, Tél.: 529-3331



Votre avenir dans les cartes avec la

GRANDE GEMMA

en personne chez Roger Barré Autos

MERCREDI, JEUDI et VENDREDI, les 29, 30 SEPTEMBRE et le 1er OCTOBRE de 9h00 à 22h00

Jouez la carte du succès avec les CHEVROLET ET OLDSMOBILE 1977

qui ont été pensées et construites pour vous. Les nouvelles voitures... un monde en pleine évolution pour vous offrir un summum de confort et d'économie.



Odilon Goupil prend de l'avance sur son travail en soudant crampons et pinces sur le fer avant que son "client" n'arrive.



L'opération de manucure est commencée: après l'élimination de la corne morte, c'est le limage du sabot.



Le client est arrivé et aussitôt arrimé dans le "travail", où il présentera ses pattes "sur invitation", aidé en cela par un système de chaînes et de poulies.

Odilon Goupil, le dernier des maréchaux-ferrants

par Danielle ROY

BEAUCE (collaboration spéciale) — Quand Odilon Goupil, de Saint-Zacharie, dans la Beauce, raconte ses 65 ans de métier, un métier difficile, celui de maréchal-ferrant, il ne gonfle pas la poitrine et n'élève pas la voix. Surtout, il ne renvoie pas cette espèce de suffisance propre à certains vieillards conscients d'avoir cultivé un bien grand jardin.

Il aurait pourtant toutes les raisons de le faire. Ce n'est pas tout un chacun qui puisse se vanter d'avoir oeuvré comme un forcené toute sa vie, et d'en être encore, à 79 ans, au poste tous les jours. Cet homme, au contraire, a gardé une humilité toute naïve, qui n'a d'égale, chez lui, que la minutie des gestes et la douceur de la voix.

Si, au hasard de vos promenades, vous grimpez "dans les hauteurs en direction de la boundary", comme disent les gens d'ici, — vous avez compris qu'il s'agit de la frontière américaine — n'hésitez pas à faire un saut chez M. Goupil. Vous verrez que sur l'art du ferrage de chevaux, le bonhomme en a long à raconter. Vous verrez aussi combien ses 79 ans lui pèsent peu et quel coeur il garde à l'ouvrage, bien que son souffle ne soit plus celui d'antan.

Vie bien remplie

Une incursion dans le passé de ce bon vieillard vous apprend qu'il est entré à la boutique de son père à l'âge de 14 ans. Dans la famille, on était maréchal-ferrant de père en fils depuis des générations. Un an d'apprentissage dans la boutique aura suffi à initier le jeune Goupil d'alors à la technique du ferrage. "On ferrait pas organisé comme aujourd'hui", précise M. Goupil.

En effet, à l'époque, c'était la pratique d'exécuter le travail avec la patte du cheval entre les jambes. Fallait le faire! M. Goupil a pratiqué la chose durant 35 ans. Depuis une trentaine d'années, et encore aujourd'hui, le cheval est placé dans un "travail", sorte de stalle solidement construite et munie de câbles qui, passés sur le dos, sous le ventre et derrière le cheval, empêchent celui-ci de se cabrer.

Pendant que M. Goupil prodigue mille et une explications, nous nous amusons à imaginer une scène de l'époque, mais ça ne vient pas. Le mastodonte qui était au rendez-vous, ce jour-là, une bête pesant dans les 1.500 livres, se raidissait à en faire crisser poutres et câbles. Comment, dans le passé, pouvait-on affronter telle fougue et telle force sans risquer sa vie?

Notre maréchal-ferrant laisse tomber: "A chaque fois, c'était un défi à la mort. C'était pas drôle des fois... J'ai ferré des chevaux sauvages venus des prairies de l'Ouest canadien, des che-

vaux qui avaient peur du monde comme un chevreuil. Une fois, j'en ai vu un, tellement excité, se monter et faire le tour pour retomber sur le dos. Il n'y avait que moi qui était assez fou pour ferrer ces chevaux-là".

L'art du ferrage

Donc, une fois le cheval écouré, notre maréchal-ferrant procède au ferrage. L'ensemble des opérations sera de courte durée, une heure tout au plus. Cependant, il n'en va pas toujours ainsi. Le cheval, ce jour-là, et notre maréchal-ferrant, remplissaient tous deux les conditions nécessaires à un tel rendement. Le premier était doux, le second avait déjà effectué quelques préparatifs, tels la soudure des crampons et des pinces sur les fers. M. Goupil raconte avoir déjà pris une demi-journée pour ferrer un cheval.

Mais revenons à notre séance. D'abord, l'élimination de la corne morte sous le sabot, au moyen de tenailles (ciseaux semblables à ceux utilisés pour tailler les carreaux de céramique). Ce procédé est le suivant, soit le limage du sabot à l'aide d'une râpe de fer, ressemblant étrangement aux gestes posés durant une séance de manucure.

Le sabot est prêt à recevoir le fer. La grandeur de celui-ci dépendra de celle du premier. Il variera aussi selon la catégorie de cheval, soit de trait, de selle, ou selon sa taille. La saison d'utilisation y fait aussi, puisqu'il existe des fers d'hiver et des fers d'été, les premiers étant munis de crampons.

Le fer doit adopter exactement la forme du sabot, pour éliminer tout risque de blessure ou de maladie. Chauffé au feu de forge, le fer sera battu sur l'enclume jusqu'à prendre la courbe désirée. Vient enfin le cloutage — 32 clous pour un ferrage complet — dont la longueur variera selon le type de cheval, entre deux pouces et deux pouces et demi.

Véritable vocation

Une réputation qui s'abstient de tout intérêt mercantile si l'on en juge par les prix très conservateurs qu'applique M. Goupil. A vrai dire, l'homme adore les chevaux, il connaît les misères des agriculteurs de son coin. Alors, il perpétue la tradition, non pour l'argent qu'il en recueille, — et dont il dit n'avoir pas besoin pour vivre — mais pour "rendre service".

Il y a 65 ans, quand Odilon Goupil est entré à la boutique de son père, on chargeait \$6.00 pour "ferrer en neuf". Depuis cinq ans, M. Goupil maintient ses prix à \$16.00 pour la même opération. Celle-ci ne revient finalement pas cher l'heure si on ajoute aux 45 minutes de ferrage proprement dit, la préparation et l'achat du matériel. Le prix du fer et des clous ne cesse d'augmenter. Et encore quand il peut en dénicher. Le clou pour fers à chevaux ne se trouve à peu près plus, sauf aux Etats-Unis, affirme M. Goupil.

Ceci s'explique en raison de la faible demande ici. Le maréchal-ferrant est un personnage qui a presque disparu de la région. M. Jean-Claude Dupont, de l'université Laval, qui terminait une thèse sur le forgeron, en 1968, estime qu'aujourd'hui, il doit rester tout au plus cinq ou six des 20 forgerons, tous maréchaux-ferrants, retracés dans la Beauce à cette époque. Les autres se sont recyclés, le plus souvent comme garagistes ou fabricants de ferronnerie ornementale.

Boutique rentable

Pourtant, affirme Odilon Goupil, la boutique, ici, à Saint-Zacharie, pourrait aisément faire vivre son homme, en alliant forge et ferrage". Cette dernière opération apporterait encore beaucoup d'eau au moulin. Nombreux sont les cultivateurs de la région qui gardent des chevaux pour la cueillette de l'eau d'érable, au printemps, ou pour sortir le bois des forêts, à l'automne. "Encore l'an dernier, souligne M. Goupil, Roland Giguère, de Sainte-Aurèle, a utilisé une quinzaine de chevaux sur une coupe de bois dans le Maine, près de nos frontières".

Malgré une demande relativement forte, la relève est nulle. Il se trouve bien quelques acheteurs intéressés à la boutique, mais uniquement pour son côté ferronnerie. C'est bien ce qui chagrine notre maréchal-ferrant. Car il adorait son métier. Et bien qu'il ne fut pas toujours payant, on lui donnerait une autre tranche de vie que M. Goupil irait son chemin en maréchal-ferrant!

En quittant cet homme, après un après-midi d'entretien dans la pénombre de sa boutique, j'avais l'impression de revenir de voyage, un voyage dans le passé, à me "ressourcer" un peu à la vie de nos ancêtres. La lumière du dehors était crue et brutale, elle venait rompre le charme. Je gardais tout de même au coeur le plaisir d'avoir fait se raconter un patriarche, un homme qui avant longtemps sera d'hier, un philosophe qui a plein de choses à nous apprendre sur l'art de vivre — un aspect de lui-même qu'il aurait été anachronique ici de développer — un homme qui, avec d'autres, constitue notre patrimoine.



Notre maréchal-ferrant a presque terminé son ouvrage. Plus que quelques clous et... il passe à l'autre patte!

l'économie

Les hommes d'affaires blâment la bureaucratie des gouvernements pour la faible productivité au Canada

par Pierre MARTEL
envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Même si les travailleurs continuent à être leur cible de premier choix pour expliquer la faible productivité au Canada, les hommes d'affaires visent, de plus en plus, une nouvelle cible: la bureaucratie gouvernementale.

En effet, tant du côté des conférenciers invités que de celui des assistants, la séance sur la productivité organisée dans le cadre du 47^e congrès annuel de la Chambre de commerce du Canada a donné lieu à de nombreuses charges à l'endroit des trois niveaux de gouvernement.

Ainsi, pour M. Ron Southern, président de Atco Industrie Ltée, le fait que 20 pour 100 de la population active du Canada soit payée à même les fonds publics est un lourd boulet à traîner

pour le secteur production de notre société. La bureaucratie grandissante a pour effet d'accroître considérablement les dépenses gouvernementales. D'où la nécessité de maintenir des taux élevés d'impôt qui réduisent, en fait, notre taux de productivité.

Le président d'Atco attribue évidemment une part du blâme aux travailleurs du secteur manufacturier qui, depuis 1974, représente un coût supérieur à celui des Etats-Unis sans que la productivité se soit accrue dans les mêmes proportions. Cependant, il ajoute que ce n'est pas là la seule raison qui explique une meilleure productivité chez nos voisins du Sud.

En fait, M. Southern soutient qu'il faut se demander également si les cadres des entreprises ont une efficacité maximale. Les travailleurs, précise-t-il, ne sont pas la source de tous les problèmes. "Au Canada, nous devons affronter les difficultés particulières

comme le climat, les coûts élevés de transport pour l'équipement et la machinerie, les coûts d'intérêt sont plus élevés qu'aux Etats-Unis et les impôts commencent à être exorbitants", explique-t-il.

Or, toujours selon le président d'Atco, pour faire des gains de productivité, le Canada doit exporter à tout prix. Présentement, 80 pour 100 des exportations de produits canadiens sont dirigées vers les Etats-Unis. "Si la productivité américaine continue à s'améliorer et que la nôtre ne s'accroît pas davantage, on se retrouvera dans une situation critique", d'affirmer M. Southern.

Critiques

M. Southern a été appuyé dans ses critiques par des congressistes qui notamment ont dénoncé le régime fiscal actuel. Grosso modo, on accuse les gouvernements de contribuer négati-

vement à la productivité en taxant les entreprises les plus productives au niveau de l'impôt sur les profits. Dans la même veine, un intervenant a souligné que les travailleurs étaient lourdement pénalisés par l'impôt parce qu'ils acceptent de faire du temps supplémentaire.

De nombreuses critiques ont également porté sur les programmes d'aide sociale. Critiques qui, toutefois, ont été réfutées par l'ancien secrétaire-trésorier du Congrès du travail du Canada, M. William Dodge. A un intervenant qui dénonçait la trop grande largesse des programmes sociaux, M. Dodge lui a demandé combien d'hommes d'affaires de la Chambre de commerce ont, dans le passé, profité des largesses des gouvernements par le biais notamment des subventions pour le développement régional.

Les syndicats

D'ailleurs, M. Dodge, qui était un

des conférenciers invités à l'atelier sur la productivité, n'a pas manqué de répliquer aux affirmations des hommes d'affaires qui l'avaient précédé.

Entre autres, l'ancien secrétaire-trésorier du Congrès du travail du Canada est venu leur dire que l'histoire montre que la plupart des entreprises survivent, sous une forme ou une autre, en s'adaptant aux pressions des coûts. Donc, l'ancien syndicaliste soutient que les entreprises peuvent trouver des solutions plus adéquates au problème de productivité lorsqu'elles ont à le faire notamment lorsqu'elles accordent des augmentations salariales.

Caricaturant les hommes d'affaires qui dénoncent régulièrement les hausses salariales, M. Dodge a lancé: "Il ne semble pas nous venir à l'esprit que si nous pouvons faire face à la concurrence étrangère en empêchant les salaires de trop augmenter, nous obtiendrons de bien meilleurs

résultats en accordant aucune augmentation de salaires et même mieux encore en réduisant les salaires. L'âge d'or arrivera sans doute lorsque nous aurons suffisamment réduit les salaires pour éliminer toute la concurrence mondiale et nous serons alors à la fois la nation la plus prospère et la plus pauvre du monde entier".

Plutôt que de s'en prendre constamment aux demandes salariales des syndicats pour expliquer la faible productivité, M. Dodge suggère aux hommes d'affaires de mettre fin à deux coutumes qu'il juge souvent non productives. D'une part, il leur demande de mettre fin aux importantes dépenses de publicité qui selon lui sont trop souvent inutiles, trompeuses, mensongères et carrément néfastes. D'autre part il dénonce l'habitude trop généralisée de dépenser des sommes exorbitantes pour des études et des enquêtes qui sont devenues des fins en elles-mêmes.

La CLI de nouveau attaquée à la Chambre de Commerce

MONTREAL — Le 47^e congrès annuel de la Chambre de Commerce du Canada est en train de devenir une tribune pour dénoncer le programme fédéral de lutte contre l'inflation. Après le discours de dimanche du leader conservateur Joe Clark, c'était au tour lundi de M. Gerald E. Pearson président sortant de l'organisme, de profiter de son discours d'adieu pour charger à fond de train la Commission de lutte contre l'inflation.

"La productivité et les profits sont malades, les investissements se portent mal, nos exportations sont faibles, l'inflation est fiévreuse et, à tous les niveaux, la réglementation gouvernementale nous étrangle; nous traversons un véritable cauchemar", d'affirmer M. Pearson.

"Il y a un an, nous étions conscients des dangers qui menaçaient le Canada. Mais, depuis, les choses ont empiré. Le contrôle des prix et des salaires est entièrement responsable de cet état de choses", d'ajouter le président sortant.

Soulignant que les milieux d'affaires canadiens ont appuyé dès le départ les mesures Trudeau, M. Pearson sou-

tient aujourd'hui que les hommes d'affaires auraient dû refuser de collaborer puisque ce sont eux qui, estimant-ils, ont fait les frais du programme de lutte contre l'inflation.

"Pendant que les dépenses gouvernementales continuent à augmenter à un rythme supérieur à celui de l'inflation, que les salaires des travailleurs sont protégés contre l'érosion causée par l'inflation, le gouvernement abandonne le contrôle des prix pour se rabattre sur les profits. Il dit que le monde des affaires peut se contenter de 85 pour 100 de la marge bénéficiaire de l'an dernier même si les travailleurs méritent au moins 108 pour 100 et le gouvernement fédéral ne peut arriver qu'avec 116 pour 100", avance M. Pearson.

Bilinguisme

Toutefois, il est une sphère où le président sortant semble être d'accord avec le gouvernement central même s'il apporte certaines nuances: c'est l'implantation du bilinguisme.

"Pour réussir en affaires au Canada, la meilleure route à suivre est de bien comprendre trois choses: l'an-

glais, le français et la Commission de lutte contre l'inflation. Il faut un plus grand nombre de citoyens bilingues au pays. Tous les moyens pratiques doivent être pris pour y parvenir d'affirmer le président sortant de la Chambre.

Réalisant que le bilinguisme est devenu un problème national, M. Pearson avance que les nombreuses critiques sur cette question ne sont pas dirigées à l'endroit des objectifs mais plutôt à l'endroit des moyens utilisés et des coûts encourus.

Le président sortant n'a pas manqué, par ailleurs, de jeter un coup de griffe à l'endroit des syndicats. "Alors que les syndicats étaient auparavant respectés comme étant l'une des principales forces de progrès social, ils sont de plus en plus perçus comme des affamés de pouvoir ayant perdu toute conscience. Les employeurs ont le choix entre la capitulation, la menace de violence ou l'arrêt prolongé des services. Les clients devraient comprendre que les syndicats ont le droit non de demander mais d'obtenir tout ce qu'ils désirent", a-t-il conclu.



La plus récente addition au parc industriel de Béconcour est la toute nouvelle usine "Electro-metallurgie SKW Canada Ltée". D'une valeur de \$50 millions, l'usine a trois haut-fourneaux produisant du ferro-silicium et du silicium métallique, utilisés dans les industries métallurgique et chimique, ainsi que dans la fabrication de l'aluminium, à travers le monde entier. 85% des actions de SKW-Canada appartiennent à SKW-Trostberg (Allemagne de l'Ouest) et 15% à la Cie A/S Ila og Lilleby Smelteværker de Trondheim en Norvège. SKW-Trostberg a actuellement en Allemagne de l'Ouest cinq usines en fonctionnement, qui fabriquent des produits carbo et pétrochimiques, des produits chimiques pour l'agriculture ainsi que pour la construction et l'industrie métallurgique, tels que le ferro-silicium et le silicium métallique. Le chiffre d'affaires approximatif de SKW-Trostberg était de \$200 millions en 1975. Lorsqu'elle fonctionnera à plein rendement, l'usine produira environ 60,000 tonnes de ferro-silicium et de silicium métallique.

Bernard Panet-Raymond est élu président

MONTREAL — La Chambre de Commerce du Canada s'est donné hier un président de langue française en élisant M. Bernard Panet-Raymond.

Depuis la fondation de l'organisme, il y a près de 50 ans, c'est seulement la troisième fois qu'un francophone accède à cette fonction qui fait de son titulaire le porte-parole officiel des milieux d'affaires canadiens. Le dernier président de langue française avait été M. Roger Deserre en 1967.

M. Panet-Raymond, qui dans la vie de tous les jours est vice-président exécutif de la compagnie de papiers QMS Ltée, se donne comme grande priorité de mettre fin à la confrontation actuelle entre les divers partenaires de l'économie (gouvernements, milieux d'affaires et syndicats).

"Si le climat actuel d'affrontement persiste entre les divers paliers de gouvernement, d'une part, et les hommes d'affaires et syndicats, d'autre part, nous nous dirigeons vers l'impasse. Il est temps de changer d'orientation et de tout faire pour établir une politique de consultation entre les partenai-

res de l'économie", affirme-t-il.

Comment entend-il s'y prendre? "Je n'ai pas de solutions miracles. Si la solution était facile, le problème serait déjà réglé. Mais je crois que tout problème a une solution. On prendra les problèmes un à un et on pourra les régler si tout le monde est prêt à dialoguer", explique-t-il.

En plus également de travailler à faire avancer les principes directeurs de la Chambre de Commerce du Canada, M. Panet-Raymond entend accorder la priorité à la question du bilinguisme et aux mesures anti-inflationnistes.

Au sujet du bilinguisme, le nouveau président révèle qu'il a convaincu les dirigeants de l'organisme national de créer un comité ad hoc pour étudier la question en profondeur. "La question de l'implantation du bilinguisme est devenue un problème national. Nous avons donc décidé de former un comité qui fera valoir le point de vue de la Chambre. Quand ce sera nécessaire, nous ferons les représentations voulues", soutient-il.

Traduisant les inquiétudes

de la majorité des membres de la Chambre de Commerce du Canada, M. Panet-Raymond précise que des efforts sérieux seront entrepris afin d'obtenir que les contrôles du gouvernement Trudeau ne soient que temporaires. Il entend égale-

ment obtenir que le gouvernement cesse d'apporter régulièrement des amendements aux règlements de la Commission de lutte contre l'inflation. "Nos membres sont très inquiets devant la confusion actuelle", affirme-t-il.

le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé hier à \$0.9710, en baisse de 4-25 par rapport au dollar canadien. Le livre sterling a perdu 3 1-25 à \$1.6230.

A New York, le dollar canadien était en hausse de 17-100 à \$1.0299. Le livre sterling perdait 2 17-20 à \$1.6715.

VRAIES AUBAINES

ATTENTION, tous ces recouvrements sont de première qualité.

Modern Plywood est maintenant dépositaire de tapis, prélat, tuiles à plancher, céramique, marqueterie.

CHOIX COMPLET EXEMPLES:					
TAPIS OZITE Econo	\$2.09	v.c.	CERAMIQUE	.49	v.c.
TAPIS OZITE endos caoutchoute	\$2.70	v.c.	TAPIS DE CUISINE 100% nylon. Grand choix	\$4.95	v.c.
PRELART surface vinyle	\$1.20	v.c.	PRELART Cushionfloor	\$3.20	v.c.
PRELART sans cringe	\$2.49	v.c.	TAPIS Candy Catalogue	\$3.95	v.c.
TUILES A PANCHER vinylo-antare 12" x 12" précuite.	.25	ch.	NOUVEAU prélat Tredway Armstrong	\$7.95	v.c.

AUTRES SPECIAUX EN MAGASIN

MODERN PLYWOOD LTD.

1255, Courcellette - Val-Bélair - Tél.: 842-1911
Taxe fédérale incluse • Ouvert jeudi et vendredi soir

La CLI double le nombre des entreprises sujettes au règlement du préavis

OTTAWA (PC) — La Commission de lutte contre l'inflation a annoncé hier de nouveaux règlements qui ont pour effet de doubler le nombre d'entreprises placées dans l'obligation de prévenir la CLI des changements de prix avant leur entrée en vigueur.

Les nouvelles dispositions destinées à rendre plus vi-

goureux les contrôles exercés par la CLI ont été rendus publics par un porte-parole.

Ces nouvelles mesures donnent toutefois aux entreprises la possibilité de fixer des prix globaux pour leurs produits en autant que les augmentations de prix soient en rapport avec la hausse des coûts.

CONGRÈS, RÉUNIONS D'AFFAIRES À QUÉBEC? CHOISISSEZ: «CHEZ NOUS»

«CHEZ EUX»

AUBERGE DES GOUVERNEURS

La chaîne d'hôtels à la grandeur du Québec

À Québec, le monde des affaires choisit l'Auberge des Gouverneurs centre-ville:

- 400 chambres - à la hauteur -
- 10 salles de rencontre
- Bars, cafés, restaurants
- Lien direct avec le Centre municipal des Congrès, le plus important dans l'Est du Canada
- Facilités électroniques
- Aux abords du Parlement et du Vieux-Québec
- Stationnement souterrain de 400 espaces

Directeurs des ventes:
Montréal: (514) 288-9103
Québec: (418) 647-1717

NOMINATION AU MINISTÈRE DES POSTES



M. Louis-Philippe Papineau

Le ministre des Postes, l'honorable Jean-Jacques Blais, a annoncé aujourd'hui, au nom de la Commission de la Fonction publique, la nomination de M. Louis-Philippe Papineau, âgé de 54 ans, au poste de Directeur général de la Région postale du Québec. M. Papineau est né et a étudié à Montréal. Il est entré au service des Postes canadiennes en 1945 après avoir servi à titre d'officier dans les rangs de l'Aviation royale canadienne, au Canada et outre-mer, pendant la Deuxième Guerre mondiale. Depuis 1945, M. Papineau a assumé une gamme variée de fonctions, toujours de plus en plus importantes, tant dans le domaine de l'exploitation que dans celui de l'administration. Il était Directeur du district Montréal métropolitain lorsqu'il fut désigné Directeur général intérimaire de la Région postale du Québec, le 1er janvier 1976. M. Papineau bénéficiera donc, dans ses nouvelles fonctions, d'une solide expérience des opérations postales acquise partout au Québec, dont il a maintenant l'entière responsabilité. Il succède à M. Léopold Durocher, qui a pris sa retraite en décembre 1975 après avoir consacré trente années de sa vie aux Postes canadiennes. (ANN.)

Chute record de la livre

NEW YORK (Reuter) — La livre sterling est tombée à un niveau record par rapport au dollar, hier, sur le marché des changes de New York: elle a crevé le plancher de \$1.68.

La monnaie britannique a atteint le taux de \$1.6790-6800 après avoir été cotée \$1.6865-75 au début des transactions.

Elle est ensuite remontée à \$1.6815-25. Il est possible, indiquent les opérateurs, qu'elle ait bénéficié d'un léger soutien de la filiale new-yorkaise de l'Office de la réserve fédérale.

A Londres, le sterling s'est également inscrit en record à la baisse, clôturant à \$1.6900, soit une perte de .0265 dans la journée.

Par rapport aux autres monnaies, le taux de dépréciation de la livre depuis 1971 s'établit maintenant à 43.6 pour cent.

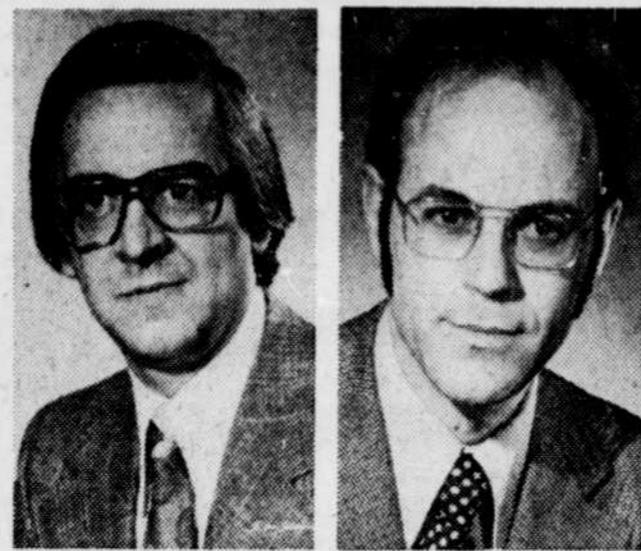
Une nouvelle fois, la Banque d'Angleterre ne paraît pas avoir tenté d'arrêter le glissement de la monnaie.

Dans les milieux dirigeants de la City, on estime que la livre se trouve actuellement dans une passe dangereuse. La chute constante de la devise reflète l'incertitude générale qui entoure les perspectives économiques du pays.

Nouveaux tarifs d'excursion réduits au Canadien National

MONTREAL (PC) — Le Canadien National offrira à compter du 1er octobre de nouveaux tarifs aller-retour à l'étendue du Canada, faisant ainsi épargner aux voyageurs

TECSULT INTERNATIONAL LIMITEE ASSELIN, BENOIT, BOUCHER, DUCHARME, LAPOINTE INC. EXPERTS-CONSEILS NOMINATIONS



GUY FOURNIER, ing. président YVES PIGEON, ing. Vice-président et directeur général

M. André Ducharme, ing., président du conseil d'administration de TIL/ABBDL a le plaisir d'annoncer les nominations suivantes à la direction de la compagnie: M. Guy Fournier, ing., vice-président senior, devient président de la compagnie; M. Yves Pigeon, ing., vice-président senior, devient vice-président et directeur général; M. Luc Benoit, ing., devient membre du conseil d'administration. ASSELIN, BENOIT, BOUCHER, DUCHARME, LAPOINTE INC. (ABBDL INC.), Montréal, société appartenant à ses employés actionnaires, constitue, avec sa filiale TECSULT INTERNATIONAL LIMITEE (TIL) et leurs autres filiales, un groupe d'experts-conseils opérant au Canada et à l'étranger. Leurs études se rattachent à des projets de plusieurs milliards de dollars, en particulier dans le domaine de l'énergie, complétés ou en voie de l'être. Le groupe, qui comprend surtout des ingénieurs de toutes les branches du génie, inclut également des experts en informatique, en économie, en sciences administratives et financières et il devient ainsi une équipe multi-disciplinaire; il est en mesure d'effectuer non seulement des études techniques, des avant-projets, des plans et devis, de la surveillance de travaux mais aussi des études économiques, de rentabilité, de marché et des analyses financières en utilisant ordinateurs, concepts et méthodes des plus modernes. (ANN.)

placements

La Société de Banque Suisse mise sur des titres québécois

par Jacques FORGET

Le marché boursier a mal réagi aux allègements qu'a tenté d'apporter en début septembre le ministre des Finances, M. Donald Macdonald, au contrôle anti-inflation, est-tu la Swiss Bank Corporation for Investments Ltd.

Le marché a fléchi pour une raison bien simple: l'odieuse des contrôles pour l'industrie était devenu une évidence et des corrections importantes s'imposaient. Or, l'essentiel des concessions, soit un crédit équivalent à 10% des profits pour l'investissement et l'application uniforme du contrôle des marges bénéficiaires, ne constituent qu'une pilule qui ne saurait stimuler de façon certaine le décollage de la reprise. D'autant plus que ces mesures ne s'appliquent qu'à partir du 1er janvier...

Les Suisses n'aiment guère l'allure de l'économie canadienne. La filiale de la Société de Banque Suisse (SBS), la plus grande banque commerciale helvète, l'a répété successivement à l'occasion de ses derniers commentaires mensuels sur le marché canadien. Plus particulièrement, les analystes de la SBS reprochent aux bureaucrates de s'ingérer dans la gestion de l'économie en prétendant vouloir contrôler les profits, alors que les Suisses ne croient qu'à une supervision des prix comme outil d'intervention.

Notre endettement collectif serait à ce point inquiétant que la SBS n'hésite pas à prédire un contrôle éventuel des changes et des importations! Le gouvernement fédéral pourrait être amené à utiliser un pareil outil d'intervention, puisque ses sources de revenus, les impôts et taxes, ne peuvent être augmentées pour des raisons politiques, alors que l'endettement des trois paliers de gouvernements a atteint un sommet.

Les Suisses notent que les investisseurs professionnels ont profité de la vigueur momentanée du dollar canadien, causée par des taux d'intérêts fort élevés, pour liquider leurs titres canadiens et investir massivement aux

USA. C'est notamment ce qui explique la faiblesse de titres interlistés, traditionnellement prisés par les investisseurs américains. Ainsi, Moore Corporation ne cote plus que \$35½, contre \$51½ il y a quelques mois; Seagrams, se vend à seulement \$23¼, alors qu'il valait récemment \$31½.

Québec Téléphone, Provigo, UAP Inc., Télé-Capitale, etc...

Par conséquent, les titres canadiens sont dépréciés et en terme de ratio de rentabilité et en regard de la valeur de remplacement de leurs actifs. La Swiss Bank Corporation for Canadian Investments Ltd a ces derniers mois recommandé

plusieurs titres de première qualité. Le conseiller financier tourne maintenant son regard du côté des titres secondaires. Parmi ceux-ci, on recommande québécoises entreprises québécoises pour leur excellente direction et le dynamisme de leur secteur d'activité. La SBS recommande de se porter acquéreur d'actions de UAP Inc., Dalmy's (Canada) Ltd et Provigo Inc., "des entreprises très bien dirigées possédant un antécédent de profits constants reflétant un potentiel de croissance appréciable".

Les suggestions de la SBS

Voici un tableau des suggestions de la filiale de la SBS, par secteur d'activité:

	cours	ratio de rentabilité	rendement
Finances:			
MICC Investments Ltd.	\$9½	5.1	2.5%
Traders Group Ltd. "A"	\$13	5.4	8.2%
Services publics:			
Inland Natural Gas Co. Ltd.	\$10	6.4	8.3%
Québec Téléphone	\$17¼	7.0	8.9%
Pétroles:			
Union Oil of Canada	\$8	5.7	2.6%
Canadian Hydrocarbons Ltd.	\$8¼	6.5	3.1%
Alimentation:			
Becker Milk Co.	\$5	4.0	5.0%
Provigo Inc.	\$9	5.4	4.4%
Distributeurs:			
Dalmy's (Canada) Ltd. "A"	\$10	5.6	1.0%
Grafton Group Ltd.	\$29	5.8	2.6%
UAP Inc. "A"	\$26	7.9	3.7%
Télécommunications:			
Chum Ltd. "B"	\$6½	5.8	3.8%
Télé-Capitale Ltée "A"	\$5	5.0	5.6%
Forêt:			
Scott Paper Ltd.	\$22½	5.8	5.3%
Mines:			
Société Asbestos Ltée	\$31¼	4.3	3.1%

en un clin d'oeil Les magasins ont été moins actifs en juillet

Par rapport aux deux premiers trimestres de 1976, les ventes dans les magasins à rayons au mois de juillet ont été plus tranquilles. Selon des estimés préliminaires de Statistique Canada, les ventes ont augmenté de 14.0 pour cent en juillet contre 15.9 pour cent au premier trimestre et 14.2 pour cent au deuxième, toujours par rapport à la période correspondante l'an dernier. Le Québec a été la province où les ventes ont augmenté le plus rapidement soit 22.6 pour cent. Il a été suivi en cela par la Saskatchewan (21.1 pour cent) et l'Alberta (18.0 pour cent). Pour les sept premiers mois 1976, l'augmentation moyenne par l'ensemble a été de 14.8 pour cent.

vraiesemblance la longue période d'attente et la difficulté dans l'obtention des visas décourageront l'émigration.

\$180 millions de ventes de fleurs au détail, en 1976

Selon l'Association canadienne des producteurs de fleurs d'ornementation, les ventes brutes en gros de fleurs coupées ont passé le cap des \$88 millions, l'année dernière, comparativement à seulement \$18 millions, en 1963, 13 ans plus tôt.

L'ensemble de ces ventes génèrent un volume d'affaires au détail d'au moins \$180 millions par année, selon l'association. Les exportations canadiennes, principalement vers les Etats-Unis, ont atteint \$5 millions en 1975, tandis que les importations dépassent les \$25 millions. Il y a plus de 2,000 boutiques de fleurs au pays, dont la plupart de type familial.

Surplus de diplômés en génie

Les années de vaches grasses semblent terminées pour les nouveaux diplômés en génie. Selon une étude du Conseil de placement professionnel, l'offre de nouveaux diplômés en génie de premier cycle au Canada semble vouloir excéder la demande pour les années 1979 à 1984. Au cours des 20 dernières années, les diplômés en génie et en commerce ont eu de meilleures opportunités de carrière que toutes autres classes. D'autre part, des études indiquent que leurs employeurs canadiens ne semblent intéressés qu'aux détenteurs de diplômes de premier cycle. Au total, le taux annuel de l'augmentation dans les besoins en bacheliers en génie devrait changer de 7.4 pour cent en 1976 à 5.9 pour cent en 1985. Enfin comme pour mettre une cerise sur le gâteau, l'émigration des ingénieurs du Canada vers les Etats-Unis devrait subir un déclin. Selon toute

Les Japonais sont actifs dans les filés de textiles

Les importations japonaises de fibres et de filés de textiles vers le Canada à la fin de juillet montrent une augmentation de 81.4 pour cent en comparaison avec les niveaux de l'an dernier, selon les données fournies par l'Institut des recherches et statistiques du commerce du textile, d'Osaka, à l'Institut canadien des textiles. Le total pour les sept mois de 1976 se chiffrent à 4,088 millions de livres.

plus de 20 pour cent du prix du transport ferroviaire.

Les tarifs d'excursion aller-retour d'un jour et de 7 à 30 jours équivaudront au prix d'un billet régulier simple, plus 10 pour cent. Ces deux prix sont en vigueur seulement pour les voyages aller-retour. Ils sont valables tous les jours, excepté aux périodes de congés. Le tarif d'excursion de 7 à 30 jours est valable à toute heure du jour, tandis que celui d'un jour s'applique aux voyages hors des heures de pointe.

Le tarif d'excursion d'un jour est valable à partir de n'importe quelle gare située à l'intérieur du corridor Québec-Windsor et à destination de Montréal, Québec, Ottawa et Toronto. Il s'applique même aux trains partant aux heures de pointe—entre 16H01 et 18H30—entre Montréal et la ville de Québec.

Le tarif d'excursion de 7 à 30 jours s'applique aux voya-

ges d'au moins sept jours et ne dépassant pas 30 jours. Il sera en vigueur dans presque tout le Canada, à l'exception des déplacements effectués exclusivement à l'intérieur du corridor. Il est également valable dans les voitures Supercomfort, voitures-clubs ou voitures-lits, sur paiement du prix régulier de la place réservée.

Par exemple, l'aller-retour Ottawa-Toronto coûtera \$19.25 au lieu de \$25, et le voyage Montréal-Vancouver dans les deux sens \$136 plutôt que \$180.

Forfait d'affaires

Le CN offrira aussi, à compter du 1er octobre, un forfait d'affaires entre Montréal et Toronto, dans les deux sens. L'aller-retour ne coûtera que \$99 par personne ou \$88 par personne dans le cas de deux personnes voyageant ensemble.

pour convaincre et conquérir

- design
- marketing
- communication totale

EXPERTISE, ETUDE, RECOMMANDATION, CONCEPTION, REALISATION, SUR HONORAIRES FIXES.

VERRET PUBLICITE INC.
330, rue St-Roch, Suite 301
Québec, G1K 6S2
(418) 522-8217

un nouveau service

Roger Simard, président
André Roy Albert, directeur des communications graphiques

Notre service de communications graphiques (conception, composition, montage et impression) doublé de notre agence de placements publicitaires dans tous les médias d'information, est sous la direction de Mme André Roy Albert. L'originalité, la qualité, le service et les coûts sont prioritaires. Notre travail est garanti. Estimez gratuits.

ROGER SIMARD

809 boul. des chutes, BEAUPORT G1E 2C5, tél.: 661-7733

COMPTABLES AGRÉÉS

- BÉLANGER, DALLAIRE, GAGNON & ASSOCIÉS**
Marcel Bélangier — Jean-Louis Dallaire — Benoît Gagnon — Jean-Pierre Mathieu — Charles Pelletier — Noël A. Rhéaume — Yvon Fortin — Valérie Jean — Benoît Racine — Leo Linteau — Marc Mathieu — Michel Duchesneau — Claude Michaud — Fernand Dufresne — Jacques Levesque — Yvon Duquet — Jacques Nicole — Georges Fournier — J.-C. Richer — Pierre Pelletier
2060, BOUL. ST-CYRILLE OUEST/687-0910
- MAURICE BERGERON**
2901, AVE PROVIDENCE/653-7587
- BLAIS, PELCHAT & CIE**
J.-Roland Blais — Emilien Pelchat
50 RUE ALGER APT. 1, DUBERGER, QUÉBEC 8/681-6057
- JEAN-PAUL BLOUIN**
771, EMILE CÔTE/681-2353
- BOULANGER, FORTIER, RONDEAU & CIE**
Maurice Boulanger, c.a. — Réal-A. Rondeau, c.a. — Raymond Kirouac, c.a. — Gérard Beaulieu, c.a. — Roland Trudelle, c.a. — Guy Desroches, c.a. — Charles Rondeau, c.a. — Guy Boulanger, c.a. — François Gagnon, c.a. — André Gagnon, c.a. — Pierre Beaulieu, c.a.
- Antoine Kawa, c.a. — Jacques Audet, c.a. — Michel Beaudoin, c.a. — Martin Chouinard, c.a. — Serge Melançon, c.a. — Benoît L'Heureux, c.a. — Raymond Cloutier, c.a. — Jacques Champagne, c.a. — Suzette Tremblay, c.a. — Michel Denis, c.a. — André Roy, c.a. — Jocelyn Têtu, c.a. — Jacques Giguère, c.a. — Pierre Prémont, c.a. — Luc Lamoureux, c.a. — Robert Doino, c.a.
- Conseil: Paul R. Thivierge, c.a.
500 EST, GRANDE-ALLÉE, SUITE 310, QUÉBEC G1R 2J7/TÉL.: 529-9171
1, PLACE DE L'ÉGLISE, MONTMAGNY G5V 2L9/TÉL.: 248-5777
- CHABOT, LORTIE, VEILLEUX & POULIN**
Antoine Chabot — Claude Lortie — Fernand Veilleux — Jean-Guy Poulin
2 PLACE QUÉBEC, SUITE 446/529-8921
- YVAN CHARPENTIER**
20, RUE ST-JEAN, SUITE 140/522-1443
- H. MARCEL CARON & ASSOCIÉS CLARKSON, GORDON & CIE**
associés résidents — Raymond E. Laviole — Guy Gingras
2, PLACE QUÉBEC, SUITE 624, QUÉBEC, CANADA G1R 2B5/TÉL.: (418) 529-6151
- RENÉ CÔTÉ**
925, MADELEINE DE VERCHÈRES/527-7848
- FERDINAND DROUIN**
1241, AVENUE DUQUET, SILLERY, QUÉBEC G1S 1A8 687-0822/681-2684
- YVON FILION**
2690, AVENUE ROBERT GIFFARD, GIFFARD, QUÉBEC G1E 4H2/661-5203
- FORTIER HAWEY & CIE — TOUCHE ROSS & CIE**
associés résidents — Jacques-E. Fortier — Ghislain Haweay — Gilles Marcotte — Yvan J. Cloutier — André Michaud — Robert Dion
CENTRE BOIS-FONTAINE, SUITE 860,
880, CHEMIN STE-FOY, QUÉBEC G1S 2L2/687-3333
- JEAN-PIERRE GIGUÈRE**
363, DE LA COURONNE, QUÉBEC G1K 6E9/TÉL.: 522-4925
- GINGRAS, TREMBLAY, ROCHETTE & ASSOCIÉS**
Jacques Gingras — André Tremblay — Gilles Rochette — Denis Roy — Pierre Vachon
Paul Gingras, Conseil
425 EST, BOUL. CHAREST, QUÉBEC 2, QUÉBEC, G1K — 3H9/522-3854
- GIRARD, CLICHE, COUTURE, LABRIE, KELLY ET ASSOCIÉS**
Rock Girard — Étienne Cliche — Denis Couture — Gilles Labrie — Gilles Kelly — Claude Gauvin — Jean-Jacques Demers
- Pierre Jalbert — Jean-Paul Sylvestre — Alain Aubé — Louis Barnabé — Yvan Giroux — Jacques J. Fortier — Jean-Pierre Anctil
157, RUE DES CHÊNES OUEST, SUITE 214, QUÉBEC G1L 1K6/626-4031
PLACE TANGUAY, ROND-POINT LEVIS, G6V 6W8/833-0825
15 RUE ST-JEAN-BAPTISTE, C.P. 127, BAIE ST-PAUL, G0A 1B0/435-2208
- HUARD ET ASSOCIÉS**
Donald Huard C.A.
Michel Darveau C.A.
1551, BOUL. JEAN-TALON OUEST, CHARLESBOURG, G1L 2G5/TÉL.: 627-0210
- LABERGE & VAILLANCOURT**
Philippe Laberge — Pierre Vaillancourt
1026, RUE ST-JEAN/692-2496
- LaRUE, GOURDEAU & ASSOCIÉS**
Godfrey Gourdeau — Jacques Thibault — Jacques St-Martin — Marcel Têtu — Emilion Martel — Raymond Martel — Simon Beaulieu — Yves Vézina — Pierre Létiourneau — Robert Lafleur — Renaud Morin — Robert Fortier — associés résidents,
Claude R. Thibault — Paul-André Bégin — Gilles Doucet — Jean-Guy Monico — Rysan Roy — Roger Demers — Jean-Guy Beaulieu — Gilles Lanier — Micheline Biolaud — Marc Raymond — Gilles Bémilard — Michel Desjardins
350, BOUL. CHAREST EST, QUÉBEC, QUÉ. G1K 3H5/647-3151
39, RUE ST-JOSEPH OUEST, THÉRFORD-MINES G6G 3N7/338-4111
- LATULIPPE, CLICHE, BOURQUE, GILBERT & ASSOCIÉS**
André Latulippe — Claude Cliche — Normand Bourque — Guy Gilbert
282, AVENUE DU PALAIS, VILLE ST-JOSEPH, BCE/397-5218 — 620, BOUL. RENAULT, BEAUCÉVILLE, BCE/227-9533
- SYLVIO LEBLANC & ASSOCIÉS**
2965, 1ère AVENUE/626-1926
- MARCEL LEMIEUX**
2069, CHAPDELAIN/527-8919
- COOPERS & LYBRAND/McDONALD, CURRIE & CIE**
associés résidents — Marius Laliberté — Roland Bédard — Marc-E. Martel — Roland Bédard — Pierre Gagné — Jacques Marquis — Jaquelin Léger — W.G.K. Boden — Conseil J. H. C. McGreevy
2, PLACE QUÉBEC, CHAMBRE 536, 522-7001
Bureaux dans les principales villes du Monde
- ARMAND MAINGUY & ASSOCIÉS**
2750, CHEMIN STE-FOY (FACE À L'HÔPITAL LAVAL)/653-9244
- MASSÉ, PRIVÉ, FOURNIER & ASSOCIÉS**
Normand Massé, c.a. — Gilles Privé, c.a. — René Fournier, c.a.
3194, CHEMIN STE-FOY, QUÉBEC G1X 1R4/(418) 651-8138
- BENOÎT MORENCY & ASSOCIÉS**
1070, PLOERREL/527-1802
- MORIN, DUFRESNE, CLOUTIER, BÉDARD & ASSOCIÉS**
Ls-Yvan Morin — Yves Dufresne — Jean-Marie Cloutier — Marcel Bédard — Richard Montminy — Robert Roy — Jacques Gagnon
CENTRE BOIS-FONTAINE, 880 CHEMIN STE-FOY/688-1035
- BOULET & BOULET PEAT, MARWICK, MITCHELL & CIE**
gérant directeur résident — J. Easson
1135, CHEMIN ST-LOUIS, SUITE 302/683-1791
- POISSANT, RICHARD ET ASSOCIÉS — THORNE, RIDDELL & CIE**
Michel Côté, c.a. — Jacques G. Gunn, c.a. — Edouard Richard, c.a.
800, PLACE D'YOUVILLE, SUITE 1800, QUÉBEC, QUÉ., G1R 3P4
692-3030 — 692-3032
- PRICE WATERHOUSE & CIE**
2, PLACE QUÉBEC, QUÉBEC 4/(418) 529-4963
Montréal — Québec — Halifax — Ottawa — Toronto — Hamilton — London — Windsor — Winnipeg — Saskatoon — Calgary — Edmonton — Vancouver — Victoria
- RACINE, CAUCHON, BERGERON & CIE**
Pierre Racine, m.s.c.c., c.g.a., r.i.a., c.a. — Rodrigue Cauchon, c.a. — Benoît Bergeron, c.a.
Gilles Durand, m.s.c.c., c.g.a., c.a. — Marcel Pichette, c.a.
11025, BOUL. STE-ANNE, BEAUPRÉ, P.D., G0A 1E0/827-3751
9150, BOUL. STE-ANNE, STE-ANNE DE BEAUPRÉ, P.Q. G0A 3C0/827-2671
- LANGEVIN, RACINE ET ASSOCIÉS**
Jean Langevin, c.a. — Lucien Racine, c.a. — Robert Gagné, c.a. — Isidore Bouchard, c.a.
5340, 1ÈRE AVENUE, QUÉBEC G1H 2V4/623-6421
- ROY, LACHANCE, MAROTTE, & ASSOCIÉS**
associés résidents — Jean-Paul Roy, c.a. — Paul-André Lachance, c.a. — Léopold Marotte, c.a. — J. Gérard Couture, c.a. — Michel Morard, c.a. — René Boily, c.a. — Raymond Roberge, c.a. — Bernard Proulx, c.a. — Gaston Robitaille, c.a. — Rodolphe Gagné, c.a. — Denis Guay, c.a. — Camille Godin, c.a. — Clément Létourneau, c.a. — Jean-Claude Lemay, c.a. — André Lemieux, c.a. — Jocelyn Lemelin, c.a. — Simon Niolet, c.a. — Alexandre St-Hilaire, c.a. — Michel Guay, c.a. — Michel Laroche, c.a. — Réal Moffet, c.a.
QUÉBEC: 3350, DE LA PÉRADE, STE-FOY, QUÉBEC 10, (418) 658-5564 — LEVIS: 70, TRANS-CANADA OUEST, LEVIS, (418) 833-2114
Affiliation: — Bastien, Ménard, Normandin, Séguin, Roy & Associés
Montréal — Ottawa — Hull — Hawkesbury — Grand'Mère — Québec — Lévis — St-Georges-de-Beauce — Baie-Comeau — Chicoutimi — Granby — Sherbrooke — Lac Mégantic.
- SAMSON, BÉLAIR ET ASSOCIÉS**
Pierre Chouinard, c.a. — Adrien Côté, c.a. — Jean Dolbec, c.a. — Jacques Doino, c.a. — Jean Faucher, c.a. — Albert Garneau, c.a. — Jean Hains, c.a. — Bertrand Laroche, c.a. — Paul-André Michaud, c.a. — Jacques Miller, c.a. — Gilles Moisan, c.a. — Yves Potvin, c.a. — Denis Schmutz, c.a. — Roland Truchon, c.a.
4, PARC SAMUEL HOLLAND, QUÉBEC G1S 3R3/(418) 681-7231
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Sept-Îles.

La Société Belmont Inc. investit \$10 millions dans la construction d'un ensemble de trois édifices à bureaux

par Vianney DUCHESNE

La Société Belmont Inc. de Sainte-Foy a lancé officiellement la construction d'un complexe d'édifices à bureaux de \$10 millions.

Cette société, composée des promoteurs Rolland Couillard et Raymond de Rosa, entreprendra ainsi le premier d'une série de projets du même genre. Du moins, l'ingénieur Guy Morest, administrateur de la firme, a déclaré que d'autres réalisations du même genre seront bientôt mises à l'étude.

L'ensemble de trois édifices, qui porte le nom de Carrefour de La Pérade, s'élèvera en bordure de la rue du même nom, tout près du boulevard Duplessis; il s'agit d'un terrain de 215.000 pieds carrés de superficie, situé juste derrière le centre d'affaires Place Naviles.

Les trois édifices totaliseront 250.000 pieds carrés d'espaces à bureaux répartis sur cinq planchers. On prévoit ainsi qu'au moins une centaine d'entreprises s'y installeront au cours des prochaines années.

L'architecture, dont la responsabilité relevait des architectes Michel Hudon et Denis Julien, a été conçue pour favoriser l'intégration des édifices à son environnement. On a prévu aussi 650 places de stationnement dont 150 à l'extérieur et 500 sur deux niveaux, à l'intérieur. Les trois bâtiments seront reliés entre eux par un mail où la végétation intérieure sera le prolongement du boisé extérieur.

M. Morest a expliqué qu'on avait choisi cet emplacement à cause de sa situation géographique dans le réseau routier de la région métropolitaine de Québec et aussi à

cause des nombreux services communautaires qu'on y trouve à proximité: l'aéroport, la gare du CN, le transport en commun, le chemin des Quatre-Bourgeois, le boulevard Duplessis, le boulevard Henri-IV, le boulevard Hochelaga et autres.

Les bâtiments seront construits en béton armé. Cependant, pour agrémenter la finition, les colonnes et les murs du noyau seront en béton architectural avec des motifs ultramodernes. A l'extérieur, on a prévu un aménagement paysager entrecoupé de zones de circulation et de détente qui permettront l'accès aux différents édifices du projet mis en valeur par des luminaires à éclairage direct et indirect.

Les travaux de construction sont déjà en cours malgré la grève dans cette industrie.



La Société Belmont de Sainte-Foy vient d'entreprendre la construction de Carrefour La Pérade, un ensemble de trois édifices à bureaux, de \$10 millions juste derrière Place Naviles, à Sainte-Foy.

Cook Electric: pas de fusion dans l'immédiat avec Northern Telecom

Cook Electric Co. de l'Illinois, fabricant américain de matériel téléphonique et électrique, a décidé de faire faux bond à l'entente survenue le 1er juillet dernier qui devait permettre à Northern Telecom Ltée de Montréal de l'acquérir.

Sans dire pourquoi, Cook Electric fait savoir que son conseil d'administration a décidé de ne pas procéder à la fusion telle que proposée, mais que les discussions se poursuivent avec Northern Telecom "pour réviser les termes de l'entente".

La compagnie a demandé à l'American Stock Exchange de continuer à suspendre les transactions sur son titre en Bourse.

A Montréal, un porte-parole de la filiale de Bell Canada Ltée a indiqué que l'entreprise n'avait aucun commentaire à formuler. Cook Electric doit émettre un

nouveau communiqué plus tard cette semaine.

Basic Resources porte à 62,5% son intérêt guatémaltèque

Basic Resources International S.A., une compagnie luxembourgeoise, dont le siège social est à New York mais dont les actions se transigent en Bourse de Montréal, vient de porter à 62,5% son intérêt dans l'importante concession pétrolière Rubelsanto du Guatemala.

Basic Resources Int. et une pétrolière américaine, **Shenandoah Oil Corp.**, viennent d'acquiescer conjointement l'intérêt de leur partenaire associé, **Saga Petroleum S.A.**, une compagnie norvégienne. Celle-ci détenait un intérêt de 25% dans la découverte; la participation de Basic Resources passe à 62,5% alors que celle de Shenandoah Oil grimpe à 37,5%.

La concession guatémaltèque

couvre 933.000 acres et est située dans le nord du pays. Les deux partenaires ont formellement averti le gouvernement qu'il s'agissait d'un champ pétrolier producteur.

Saga Petroleum S.A. ne recevra aucun comptant pour la transaction. La compagnie norvégienne se verra allouer 1,25% des profits nets puis, lorsque toutes les dépenses de mise en production seront remboursées, 5% des bénéfices.

Financial Collection Agencies

L'entreprise de factoring **Financial Collection Agencies Ltd** de Montréal, ouvre des bureaux à St. Catharines en Ontario et Charlottetown à l'Île-du-Prince-Édouard. Ces ouvertures portent à 30 le nombre de succursales de la Financial Collection Agencies au Canada. La compagnie fait affaire à l'étranger. Son titre est transigé en Bourse de Montréal.

Nous offrons par obligation et sans réserve nos remerciements à nos clients pour la confiance qu'ils nous témoignent depuis 50 ans et qui nous a permis de réaliser l'impression de plus de

\$55,000,000,000

(valeur nominale)

en titres et documents sécuritaires



j.b. deschamps, inc.

les pionniers au Québec

Sur demande, nous imprimons des certificats d'actions, des obligations, des débetures, des billets et des droits de souscription répondant aux normes des marchés canadien, américain, anglais, français, suisse et luxembourgeois.

Garantie :

plus de 1000 clients satisfaits de l'intérêt soutenu et garanti.

Prime :

Discrétion — Précision — Sécurité

Conseil d'administration

Jules Deschamps
Président

Louis Deschamps
Vice-président

André Deschamps
Secrétaire

Québec, septembre 1976



Vous avez une maison?

Ces deux livres vous expliquent comment économiser sur les frais de chauffage. Procurez-vous-les... ils sont gratuits!

L'isolation de votre maison est sans doute un des meilleurs investissements que vous puissiez faire à l'heure actuelle.

1. Votre maison prendra de la valeur;
2. Vous dépenserez moins en chauffage;
3. Vous aiderez à économiser nos ressources énergétiques.

Boni: Pour encourager ces mesures urgentes d'économie de l'énergie, le gouvernement a supprimé la taxe fédérale de vente sur les isolants, les matériaux de calfeutrage, les doubles portes et doubles fenêtres. Faut que le problème soit sérieux!

Le livre gratuit "Emprisonnons la chaleur" vous explique comment bien isoler le genre de maison que vous avez, quels matériaux choisir et comment les poser. Le livre gratuit "Payez moins, chauffez mieux" explique comment tirer le maximum de votre calorifère tout en économisant vos dollars et l'énergie.

Pour recevoir ces livres, il suffit de remplir et de poster le coupon ci-contre.

Veillez me faire parvenir:

"EMPRISONNONS LA CHALEUR"

"PAYEZ MOINS, CHAUFFEZ MIEUX"

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROVINCE _____

CODE POSTAL _____

Postez ce coupon à: Livres gratuits

Case postale 10, Succursale St-Henri, Montréal H4C 3J7

Ménageons l'énergie. Il y va de notre avenir!



Énergie, Mines et Ressources Canada
Bureau de la conservation de l'énergie
L'Hon. Alastair Gillespie
Ministre

Energy, Mines and Resources Canada
Office of Energy Conservation
Hon. Alastair Gillespie
Minister

NOMINATIONS CHEZ ÉQUIPEMENT PIEDMONT



M. Florent Noël

La direction d'Équipement Piedmont Ltée a l'immense plaisir d'annoncer les nominations suivantes qui sont rendues possibles par le progrès continu de la compagnie.

M. Florent Noël occupe au poste de gérant des ventes des produits International, division industrielle. Il aura la responsabilité de diriger les ventes pour tous les territoires du Québec où Piedmont est distributeur de ces produits.

M. Jacques Drolet est nommé représentant des ventes, division équipement industriel (International) pour le territoire du Québec métropolitain.



M. Jacques Drolet

monnaies étrangères

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels qu'ils sont fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne:

Afrique du Sud rand	1.1350
Allem. de l'Ouest mark	.3995
Australie dollar	1.2350
Autriche schilling	.0562
Belgique franc conv.	.0259
Bermudes dollar	1.0000
Bésil cruzeiro	.0896
Bulgarie lev	1.0065
Chine renminbi	-.5150
Danemark couronne	-.1665
Espagne "A" peseta	.01470
Espagne "B" peseta	.01480
Etats-Unis dollar	.9722
France franc	.0202
Grèce drachme	.0274
Hongrie forint	.0452
Inde roupie	.1110
Italie lire	.001180
Japon yen	.003445
Mexique peso	.0510
Norvège couronne	-.1840
Nlle-Zélande dollar	.9650
Pays-Bas florin	.3820
Roy.-Uni livre sterling	1.6415
Suède couronne	.2290
Suisse franc	.3990
Tchécoslovaquie cour.	-.1800
Venezuela bolivar libre	.2287

GRENIER, RUEL & CIE INC.



André Godbout

M. J.-Paul Massé, président de Grenier, Ruel & Cie Inc., a le plaisir de faire part que M. André Godbout s'est joint à la maison à titre d'associé. Grenier, Ruel & Cie Inc., courtiers en valeurs mobilières et agent de change, est membre de la Bourse de Montréal et de l'Association Canadienne des Courtiers en valeurs mobilières.

dividendes

(Renseignements transmis par la Presse CANADIENNE)

Dome Mines Ltd., 20 cents, le 30 novembre, aux inscrits le 15 octobre.

Hand Chemical Industries Ltd., cinq cents; priv., cinq cents, plus cinq cents participation; tous deux payables le 1er novembre, aux inscrits le 8 octobre.

Hudson Bay Oil and Gas Co. Ltd., 35 cents, le 27 octobre, aux inscrits le 5 octobre.

Johnson and Johnson, 25 cents, fonds US, le 9 décembre, aux inscrits le 19 novembre.

Steinberg's Ltd., classe A, 15 cents, le 2 décembre, aux inscrits le 18 novembre; priv. série A, 91.31 cents, le 15 novembre, aux inscrits le 1er novembre.

GERLEB INC.



M. Jean-Paul Saint-Denis

Monsieur Gérard Lebeau, président du conseil d'administration de Gerleb Inc., exploitant G. Lebeau Ltée et Monsieur Muffler, est heureux d'annoncer la nomination de M. Jean-Paul St-Denis, au titre de président directeur général de Monsieur Muffler. Depuis 1960, M. St-Denis occupe à tour les postes de comptable, contrôleur et vice-président de cette entreprise de chez nous.

denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points, \$1.07; 93 points, \$1.08; Commission canadienne de l'industrie laitière, \$1.08; prix de gros moyen aux détaillants, \$1.12 3-5.

Fromage cheddar: blanc, \$1.12; coloré, \$1.12 3-10.

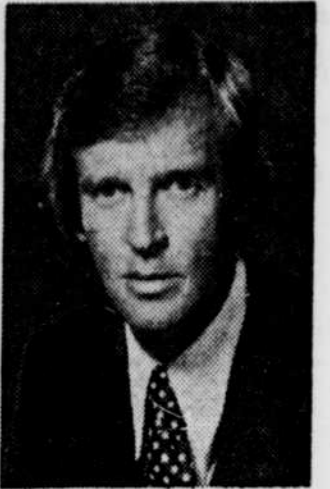
Poudre de lait écrémé: no 1, récipients de 50 lb, \$0.67 1-2 à \$0.70; procédé par rouleau et vaporisation, \$0.39 à \$0.41.

Lait de beurre en poudre: \$0.34 à \$0.36; pour nourrissement, \$0.24 à \$0.28.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîtes d'une douzaine; A-extra gros, \$0.95 1-10; A-gros, \$0.89 9-10; A-moyens, \$0.81 1-2; A-petits, \$0.62 2-5.

Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, \$0.92; A-gros, \$0.87; A-moyens, \$0.79; A-petits, \$0.60; A-peewee, \$0.42.

Nomination à la CIP



Pierre Gervais

M. Pierre Gervais est nommé Directeur des Communications de la Compagnie Internationale de Papier du Canada. Cette nomination a été annoncée par M. Georges C. Clermont, Vice-président, Administration. M. Gervais, dont le bureau se trouve au siège social de la Compagnie à Montréal, sera responsable des communications internes et externes de toutes les divisions et filiales de la CIP. Il apporte à ce nouveau poste plusieurs années d'expérience dans différents secteurs du monde des communications.

Mirabel: "Erreur de la décennie"

MONTREAL (PC) — Le nouvel aéroport international Mirabel "représente l'erreur de la décennie" et ses activités devraient être gelées jusqu'à ce que l'aéroport de Dorval soit jugé trop petit pour desservir le trafic aérien à Montréal.

M. William Turner, président de la compagnie Consolidated Bathurst, a formulé ce jugement dans un télégramme transmis au ministre fédéral des Transports, M. Otto Lang.

Il y rappelle que l'aéroport de Dorval n'est qu'à 20 minutes du centre-ville et qu'il peut manipuler les vols domestiques et internationaux, tandis que Mirabel ne reçoit que les vols en provenance et en direction de l'étranger.

"Si le départ se fait du centre-ville de Montréal, chaque départ ou arrivée de Mirabel coûte à un passager \$4 de plus en

autobus, \$20 de plus en taxi et une demi-heure de plus pour ses déplacements.

"Le ministre désire-t-il réellement imposer ces dépenses aux Montréalais dans le simple but d'apaiser certains planificateurs?"

M. Turner prétend que la décision du gouvernement fédéral de permettre à certains transporteurs étrangers d'atterrir à l'aéroport Malton, à Toronto, "avait rendu inutile l'aménagement de Mirabel".

Rappelons que les critiques de M. Turner ont été formulées seulement quelques jours après que le ministre fédéral des Transports eut annoncé son intention de transférer un nombre plus considérable de vols de Dorval à Mirabel.

Transfert de vols
Par ailleurs, le ministre des Transports, M. Otto

Lang, n'a pas encore pris de décision concernant le transfert de vols internes de Dorval vers le nouvel aéroport international de Mirabel afin d'assurer leur correspondance avec les vols transcontinentaux. C'est ce qu'a annoncé, hier, un porte-parole du ministère.

Auparavant, le président de la société Consolidated Bathurst, M. William Turner, avait expédié à M. Lang un télégramme dans lequel il affirmait que l'aéroport de Mirabel était "l'erreur de la décennie" et qu'il faudrait le fermer en attendant que celui de Dorval ne suffise plus au trafic aérien.

Citant des informations voulant que le ministre envisage le transfert de Dorval à Mirabel de certains vols en provenance des Etats-Unis, M. Turner demandait à M. Lang de revenir sur sa décision.

Le financement par actions a perdu de l'importance

Par Marcel BOUTIN

La diminution de l'attrait des actions comme moyen de réunir des capitaux pour financer l'industrie apparaît clairement dans les statistiques publiées en fin de semaine.

Au cours des huit premiers mois de l'année, les capitaux amassés au moyen de l'émission de nouvelles actions ordinaires par les sociétés canadiennes représentaient une somme de \$239.8 millions alors que le financement de ces mêmes entreprises par la vente d'émissions d'obligations s'élevait à \$3.7 milliards.

Pour la même période, les fonds recueillis au moyen de l'émission d'actions privilégiées se sont chiffrés par \$400 millions, selon une compilation de la maison Wood Gundy Limitée.

Par ailleurs, une récente étude de la Bourse de Toronto confirme le recul des actions comme véhicule d'investissement et comme moyen de réunir des capitaux au Canada.

Les statistiques du marché torontois pour la période comprise entre 1962 et 1969 montrent que les prêts bancaires et les obligations représentaient 70 à 75 pour cent du financement des entreprises non financières alors que 35 à 30 pour cent du capital provenait de l'émission de nouvelles actions.

Baisse rapide

Au cours des années suivantes, la part du finance-

ment qui est allée aux actions a diminué rapidement. Ainsi, durant la période 1970-73, elle est tombée à 16 pour cent et même à 11 p.c. en 1974-75.

Par ailleurs, on a établi pour quatre périodes déterminées la moyenne des souscriptions de fonds par émissions d'actions par rapport au produit national brut.

En moyenne, pour chaque année de la période 1962 à 1965, le rapport a été de 1 à 80. Il a diminué considérablement, soit 1 à 159, au cours de la période 1970 à 1973 et encore plus en 1974-75 alors qu'il est tombé à 1 contre 170. En d'autres termes, pour chaque dollar d'actions souscri-

tes, il y avait \$80 de PNB au cours de la période 1962-65, \$159 de PNB en 1970-1973 et \$170 de PNB en 1974-75.

D'autre part, le rapport entre la dette (émissions d'obligations) et le PNB s'est accru au cours de chacune de ces périodes, soit de 1 à 38, 1 à 29 et 1 à 20.

Attrait des obligations

En raison de leurs rendements plus élevés, les obligations et autres formes de placement ont attiré les investisseurs, ce qui a contribué au marasme des marchés boursiers. Comme résultat, le

nombre des détenteurs d'actions a baissé sensiblement.

La Bourse de Toronto n'a pas tenté d'établir le nombre total des détenteurs d'actions, mais les chiffres concernant dix des plus importantes entreprises canadiennes montrent une baisse substantielle durant la période comprise entre 1970 et 1975.

Les mesures anti-inflationnistes introduites par le gouvernement fédéral, notamment la limitation des marges de bénéfices des entreprises, ont eu aussi un impact considérable sur les investissements en actions.

International
Division équipement industriel

Tracteur à chenilles TD-8E transmission totalement hydraulique

- Lames de nivellement à cadre intérieur entièrement hydraulique ou cadre extérieur semi-hydraulique; défonceuse, pelle arrière ou treuil.
- Moteur diesel de construction IH, 78 CV normes IEMC.
- Transmission totalement hydraulique avec convertisseur de couple, 3 vitesses avant, 3 vitesses arrière.
- Bon contrôle de la lame par commande hydraulique.

Pour obtenir la fiche technique du TD-8E, communiquer avec nos représentants.

ÉQUIPEMENT PIEDMONT LTÉE

Boucherville, Rouyn, Port Cartier, Chicoutimi, Baie James.
1720, Boul. Hamel, Duberger, Québec, Qué. Tél.: (418) 683-4962

"Il faut qu'on sache à quoi s'en tenir. Je l'appelle par l'interurbain."

Bell Canada

Ford Canada annonce fièrement

LE SYSTÈME DURAGARDE DE FORD

Y compris une nouvelle garantie de 36 mois, sans limite de millage, contre les perforations par la rouille.



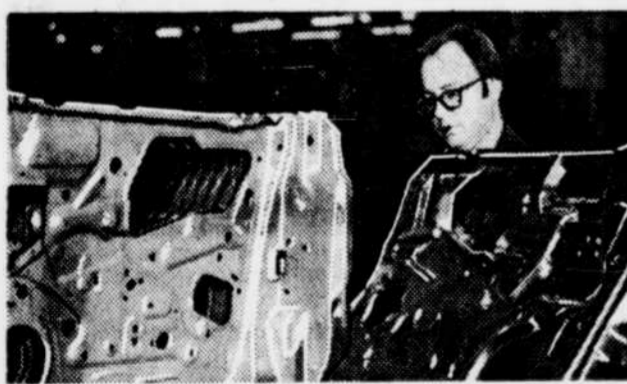
Voici ce dont il s'agit.

Le nouveau SYSTÈME DURAGARDE a été intégré à toutes les voitures Ford et Mercury 1977 construites en Amérique du Nord, pour vous assurer plus de mesures de résistance à la corrosion que jamais auparavant.

Le SYSTÈME DURAGARDE est incorporé à l'usine et fait partie de l'équipement standard de tous ces modèles.

Renseignez-vous sur les nouveaux traitements anti-rouille et sur le recours accru à d'autres mesures qui ont permis à Ford Canada d'offrir une garantie sans précédent de 36 mois, sans limite de millage, contre les perforations par la rouille.

Puis lisez cette garantie. Et ayez confiance.



Une utilisation grandement accrue de l'acier à précouche.

La quantité moyenne d'acier à précouche utilisé dans chacune des voitures construites par Ford a plus que doublé de 1976 à 1977.

L'acier à précouche est bien connu pour sa résistance à la rouille. On s'en sert pour plusieurs parties importantes de vos voitures, où il constitue un mode efficace de défense contre l'eau et d'autres éléments corrosifs auxquels doivent faire face les voitures canadiennes.

Une nouvelle couche protectrice de vinyle.

Toutes les voitures Ford et Mercury offriront pour la première fois une nouvelle couche de vinyle derrière les logements de roue. Jetez-y un coup d'œil. Ce revêtement spécial et résistant est appliqué avant l'émail pour mieux résister aux chocs dus aux cailloux et aux matières abrasives projetées par les pneus.

C'est de l'équipement standard. Et de tous les fabricants nord-américains, Ford Canada est la seule à l'offrir sur tous ses modèles.

Toutes les voitures sont scellées au vinyle.

On applique du vinyle sur des joints de panneaux de métal. À l'intérieur des logements de roue. Sous le faux-châssis. Ce revêtement de vinyle robuste oppose une barrière plastique à la rouille à plusieurs endroits critiques sur chacune des voitures Ford et Mercury 1977 construites en Amérique du Nord.

Et ça marche.

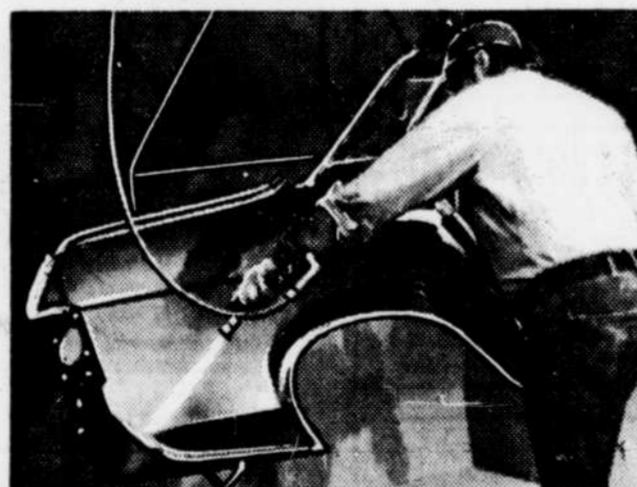
Il y a aussi le revêtement d'asphalte.

C'est du solide. Assez solide pour aider à protéger votre voiture. C'est pourquoi tous les modèles 1977 reçoivent une couche d'asphalte à formule spéciale dans les logements de roue arrière.

Vous pouvez compter dessus.

De l'acier galvanisé.

Les voitures Ford et Mercury sont équipées, aux bons endroits, de cet agent reconnu pour inhiber la rouille. On en trouve sur les panneaux de bas de caisse, à des endroits critiques du faux-châssis et à d'autres points particulièrement vulnérables.



Un apprêt riche en zinc.

Cet apprêt au zinc forme une couche de protection sous la peinture. Il est vaporisé à la main, durant le montage, sur les surfaces critiques de toutes les voitures nord-américaines Ford et Mercury. Ses propriétés protectrices bien connues contribuent à prévenir la rouille.

De la cire alumineuse.

La cire alumineuse est un composé protecteur que l'on place aux endroits où l'eau peut s'accumuler, le bas de l'intérieur des portes et des hayons par exemple.

Elle forme une couche épaisse qui reste en place pour isoler l'acier des éléments corrosifs de cette eau.



Une finition impeccable.

La finition des voitures Ford et Mercury joue un rôle important dans le système total de contrôle de la corrosion. Mais elle commence bien avant la cuisson de la dernière couche de peinture. La coque d'acier de chacune des voitures est d'abord plongée dans un bain de phosphate qui la nettoie et y laisse un apprêt destiné à améliorer l'adhésion de la peinture.

La voiture reçoit ensuite trois bonnes couches d'émail acrylique, appliquées au vaporisateur et cuites pour donner une surface polie, robuste, durable et résistante aux intempéries.



Et il y a des tests. Des tests implacables.

L'efficacité de ces procédés de résistance à la rouille est confirmée au principal terrain d'essai de Ford pour l'Amérique du Nord. Par exemple, on arrose la voiture d'essai avec une solution saline, on la conduit dans des bains de sel et des routes boueuses comme celle-ci, pour ensuite la laisser 22 heures dans une pièce humide et chauffée. Ce processus impitoyable est répété 60 fois de façon à simuler une exposition prolongée aux conditions typiques de la conduite au Canada. On organise aussi de temps à autre des tests de résistance au sel sur une période de dix jours dans nos usines nord-américaines, y compris celles de Oakville et de St-Thomas, en Ontario.



Qualité. Fiabilité. Durabilité.
Chez Ford Canada, c'est un engagement à long terme.

Il n'y a que Ford Canada qui offre une garantie comme celle-ci.

Nous sommes fiers de présenter cette garantie, offerte sans frais supplémentaires et qui témoigne de la confiance que nous avons en la qualité, la durabilité et les mesures anticorrosion intégrées à chacune des voitures Ford Canada 1977. Cette garantie s'applique à chacune des voitures 1977 que nous construisons, y compris les taxis et les voitures de police. Et c'est un excellent indicateur de la qualité du SYSTÈME DURAGARDE.

GARANTIE

Garantie de 36 mois, sans limite de millage, contre les perforations par la rouille sur les voitures 1977.

Cette garantie, transférable aux propriétaires subséquents, couvre les coûts de main-d'œuvre et de pièces pour la réparation de toute perforation de pièces causée par la corrosion. La garantie de base de 12 mois/12.000 milles couvre la corrosion, autre que par perforation, due à des défauts de matériaux ou de main-d'œuvre en usine. Contactez votre concessionnaire Ford ou Mercury pour plus de renseignements.

LE SYSTÈME DURAGARDE DE FORD

Voyez votre concessionnaire Ford ou Mercury au sujet des voitures équipées du SYSTÈME DURAGARDE.

Tous les modèles de voitures 1977 construites par Ford en Amérique du Nord reçoivent tous ces traitements avec le SYSTÈME DURAGARDE. Chaque voiture reçoit une combinaison de traitements anti-corrosion accordée à sa construction, même si chaque modèle ne reçoit pas les mêmes traitements aux mêmes endroits. Toutes les voitures reçoivent le SYSTÈME DURAGARDE.

La bureaucratie pousse les promoteurs à investir aux E.-U.

TORONTO (PC) — D'importants promoteurs immobiliers canadiens ont préféré, l'an dernier, investir \$1.5 milliard aux Etats-Unis, plutôt que de subir les délais coûteux et les tracasseries administratives du système canadien.

Le Urban Development Institute affirme qu'il faut avoir recours à une centaine d'agences et patienter durant environ trois ans avant de faire approuver, dans la région de Toronto, les plans d'un nouveau centre domiciliaire.

On se dirait dans un long pipeline bloqué par des douzaines de

valves, déclare M. Eric LeBourdais, du UDI. Il n'y a rien à faire tant que les valves ne sont pas toutes ouvertes.

La société canadienne A. E. LePage a annoncé récemment l'ouverture d'un bureau à Chicago, le 1er novembre prochain. "Les promoteurs canadiens investissent tellement aux Etats-Unis, a dit un porte-parole, que nous voulons nous trouver en plein cœur de l'action."

Critiques

Les promoteurs se plaignent, en général, du dédale administratif qui immobilise les gouvernements fédéral,

provinciaux et municipaux au Canada. Ils s'en prennent, également, aux impôts trop lourds et aux mesures prises par les commissions de lutte contre l'inflation dans certaines provinces.

"Croit-on qu'on brasse des affaires pour notre simple plaisir?", demande M. Bert Petlock, le nouveau directeur du Canadian Institute of Public Real Estate Companies.

M. Bruce McLaughlin, de la firme S. B. McLaughlin Associates, a avoué avoir investi \$5 millions à Détroit pour commencer. Il ne fait que tâter le terrain.

carrières et professions 647-3266

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

Opportunité d'une excellente carrière dans l'industrie du papier pour une personne très agressive. Diriger le département des commandes et céder les opérations. Le candidat devra au minimum avoir terminé son secondaire, être bilingue, posséder de l'expérience ou avoir beaucoup d'intérêt pour les ventes. **Lieu de travail:** Ville de Québec. Joignez notre équipe aujourd'hui même et faites parvenir votre curriculum vitae ainsi que vos exigences salariales à: **Dépt 8302, Le Soleil**

SAILLANT INC. Division aqueduc et égout

Nous sommes à la recherche d'un commis avec expérience pour le service à la clientèle tel que: vente, estimation, gestion d'inventaires. **REMUNERATION:** Selon la compétence, bénéfices marginaux avantageux. Si qualifié(e), communiquer pour rendez-vous: **688-9412** demander Roland Girard. Toute application gardée confidentielle.

LA COMMISSION SCOLAIRE OUTAOUAIS-HULL recherche les services d'un Directeur des Services financiers

ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES
L'emploi de directeur des services financiers comporte la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à l'administration financière de l'organisme et comprend habituellement la trésorerie, la préparation du budget et des états financiers, le contrôle budgétaire et financier, la vérification interne, les opérations comptables, les analyses financières.
Il assiste le directeur général et assiste les autres directeurs de services et les directeurs d'écoles au sujet de la gestion des finances de la commission.
Il évalue le personnel sous sa responsabilité.
Il accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES
Diplôme universitaire terminal de premier cycle (ou l'équivalent) dans un champ de spécialisation approprié notamment en: — sciences commerciales — administration
Huit (8) années d'expérience pertinente.

TRAITEMENT \$16,818 à \$30,696.
Il est essentiel que la demande d'emploi soit accompagnée de pièces justificatives en ce qui concerne les études et l'expérience.
Toute demande d'emploi doit parvenir sous pli confidentiel le ou avant le 30 septembre 16 heures au:

Directeur des Services du personnel
Commission scolaire Outaouais-Hull
122, rue St-Laurent
Hull - Qué.

CONCOURS C-9

COLLEGE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIERE OFFRE D'EMPLOI DIRECTEUR DE BIBLIOTHEQUE

ATTRIBUTIONS:
Sous l'autorité du Recteur du Collège, le Directeur de la bibliothèque remplit toutes les fonctions de l'administration relatives aux différents services de la bibliothèque dont il est le coordonnateur.
Il est responsable des conditions favorables et de l'atmosphère propice à la recherche et au travail intellectuel. Il a aussi un rôle d'animation pédagogique auprès du personnel enseignant.

SALAIRE:
Conforme à la politique salariale des commissions scolaires et des Cégep.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Expérience dans les différents services d'une bibliothèque.
— Il serait souhaitable:
1) que le candidat soit détenteur d'un diplôme universitaire en bibliothéconomie;
2) qu'il ait de l'expérience du côté des services techniques.

CLIENTÈLE DE LA BIBLIOTHEQUE:
Posséder des étudiants qui fréquentent la bibliothèque sont de niveau collégial (cégep); les autres sont de niveau secondaire.

ENTREE EN FONCTION:
Le candidat choisi devra être au poste dans des délais raisonnables.
INSCRIPTION AU CONCOURS:
Les aspirants doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 5 octobre 1976 et adresser leur demande à:
L'abbé J.-Albert Anctil, recteur
Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
La Pocatière (Kam.), Qué. G0R 1Z0
Téléphone: (418) 856-3012

ASSURANCES GÉNÉRALES

Nous sommes à la recherche de plusieurs évaluateurs et agents de réclamation avec expérience pertinente en sinistres automobiles ou assurances de biens personnels. Toute personne intéressée doit nous faire parvenir par écrit les détails de son expérience et des cours d'études complétés. Les candidat(e)s répondant à nos exigences bénéficieront de tous nos avantages sociaux en plus d'un salaire en fonction de l'expérience. Nous fournissons une voiture. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à: **LA PRUDENTIELLE CIE D'ASSCS LTÉE**
1020, des Erables, Québec, Qué.
a/s M. Georges E. Tanguay

SURINTENDANT DE L'EXPEDITION

L'employeur est un fabricant de matériaux de construction connaissant une croissance remarquable dans la région de Québec. Il recherche un gestionnaire capable de relever un défi. **FONCTIONS:**
Sous l'autorité du Directeur de la production, il devra: — coordonner et contrôler les activités d'entreposage et de livraison des produits finis; — superviser le personnel d'entrepôt et l'équipe de camionnage; — voir à l'utilisation optimale de la flotte et, des facilités d'entreposage. **EXIGENCES:**
Meneur d'homme ayant 3 à 5 années d'expérience du domaine de la gestion d'un département d'expédition et trafic. **TRAITEMENT:**
Selon la compétence et l'expérience du candidat. Les intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae à: **Dépt 8308 - Le Soleil**

LE GROUPE LA LAURENTIENNE SECTEUR DE L'ASSURANCE GENERALE recherche un CONSEILLER JURIDIQUE - SECRETAIRE

LA FONCTION:
Conseiller juridique:
A la suite de recherches sur différents sujets d'ordre juridique, il conseille la direction de l'entreprise concernant ses droits et obligations. Il agit comme conseiller auprès de la direction du service des réclamations. **Secrétaire:**
Il convoque et organise les réunions statutaires ou spéciales en conformité avec les règlements; il rédige les procès-verbaux et détient les documents officiels des compagnies. **Le candidat:**
Il devra posséder un diplôme de 1er cycle en droit, être membre du Barreau du Québec et cumuler cinq années de pratique du droit. **LIEU DE TRAVAIL:** Montréal. **CONDITIONS DE TRAVAIL:**
Le salaire sera déterminé en fonction des qualifications et un régime complet d'avantages sociaux s'y rattacheront. Les candidats(es) intéressés(es) devront communiquer par écrit au: **SERVICE DU PERSONNEL**
Case Postale 17000, Québec, Qué, G1K 7X5
"Toute candidature sera traitée confidentiellement".

LA COMMISSION SCOLAIRE OUTAOUAIS-HULL recherche les services d'un(e) CONSEILLER(E) EN MESURE ET EVALUATION

Nature du travail
Le conseiller en mesure et évaluation effectue différentes tâches relatives au classement et à la promotion des élèves, à la préparation et à l'administration d'instruments de mesure, à l'application et au maintien du dossier scolaire cumulatif et à l'utilisation du bulletin scolaire.

Attributions particulières
Il assure l'implantation de la docimologie et de la taxonomie des objectifs pédagogiques. Il assure les statistiques nécessaires pour fins de planification, de renseignements, d'études et de recherches.

Attributions générales
Le conseiller en mesure et évaluation se tient au courant des recherches, des changements et des innovations dans le domaine pédagogique et particulièrement en ce qui concerne les instruments de mesure. Il fait connaître les exigences de l'évolution dans son milieu et engage le milieu dans un processus continu d'évaluation. Il s'occupe de la classification et de la garde des résultats scolaires ainsi que de l'émission d'attestations d'études. Il travaille en étroite collaboration avec les directions, les conseillers pédagogiques et les enseignants pour préparer les instruments de mesure, les utiliser et faire l'analyse des résultats. Il peut se voir confier toute autre responsabilité inhérente à sa fonction.

Qualifications requises
Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une discipline appropriée.

Traitement \$12,042 à \$21,642
Toute demande d'emploi incluant le numéro du concours et curriculum vitae doit parvenir le ou avant le 30 septembre 1976.

Directeur des Services du personnel
Commission scolaire Outaouais-Hull
122, rue St-Laurent
Hull - Qué.

CONCOURS: P-14

VOUS PAIE-T-ON A VOTRE JUSTE VALEUR?
Pouvez-vous gagner autant d'argent que vous le désirez? Si vous êtes enthousiaste, ambitieux et discipliné, peut-être pourriez-vous offrir un poste à la **METROPOLITAINE**, compagnie d'assurance-vie, et vous donner l'occasion de doubler ou même tripler votre revenu en l'espace de quelques années. Si intéressé(e), appeler **Jean-Paul Comeau** entre 9h. et 5h. à: **667-7084**

LE GROUPE LA LAURENTIENNE SECTEUR DE L'ASSURANCE GENERALE recherche un AGENT DE GESTION DU PERSONNEL

LA FONCTION:
L'agent de gestion du personnel est responsable du recrutement et de la sélection du personnel. Il voit aussi à l'application de deux conventions collectives et assiste les cadres sur les différents problèmes relatifs à la gestion du personnel. **Le candidat:**
Il devra posséder un diplôme de premier cycle en sciences humaines, de préférence en relations industrielles; une formation en counseling sera un bon atout; une certaine expérience serait préférable. **LIEU DE TRAVAIL:** Québec. **CONDITIONS DE TRAVAIL:**
Le salaire sera déterminé en fonction des qualifications et un régime complet d'avantages sociaux s'y rattacheront. Les candidats(es) intéressés(es) devront communiquer par écrit au: **SERVICE DU PERSONNEL**
Case Postale 17000 Québec, Qué, G1K 7X5
"Toute candidature sera traitée confidentiellement".

AUCUN DEPOT REQUIS
DEVENEZ GERANT DE MAGASIN
Demandons couples mariés de préférence, aussi nous acceptons les dames comme gérantes. **EXPERIENCE NON REQUISE**
APPLICATION: PERRETTE
115, boul. Monaco, Duberger
687-9135

FISCALISTES

Nous recherchons pour notre bureau de Québec des personnes de différents niveaux de compétence pour notre département de fiscalité. Leur travail se fera en collaboration avec d'autres personnes exerçant leurs activités dans ce domaine à notre bureau et à nos autres bureaux à travers le Canada. Il inclura entre autres, la préparation, la révision des déclarations personnelles et corporatives d'impôts sur le revenu, la discussion de problèmes divers avec les ministères du Revenu et la rencontre de différents clients dans un but de planification fiscale. Les candidats possèdent un diplôme universitaire en sciences commerciales, en droit ou dans un domaine équivalent, ou encore, ils ont une expérience appréciable dans le domaine de la fiscalité. Les candidats auront la possibilité de suivre des cours variés permettant d'acquérir une plus grande connaissance et leur rémunération pourra varier selon l'expérience et les qualifications. Les demandes seront traitées confidentiellement et devront être accompagnées d'un curriculum vitae. Elles doivent être adressées à: **FORTIER HAWAY & CIE TOUCHE ROSS & CIE**
a/s Monsieur André Michaud, c.a.
Centre Bois-Fontaine, suite 860,
880, chemin Ste-Foy,
Québec, Qué. G1S 2L2

PERSONNEL DEMANDE
Pour travail de soir
Se présenter à:
25, rue d'Auteuil
Québec
L'avant-midi seulement

SECRETAIRE
Jeune sténodactylo
Connaissance de l'anglais;
belle personnalité.
Se présenter à:
LA BANQUE TD
Centre Jadis, Charlesbourg

RECHERCHEZ-VOUS DES SPECIALISTES?
ANNONCEZ DANS **CARRIERES** et **PROFESSIONS**

COORDONNATEUR DE PRODUCTION
Une entreprise de matériaux de construction ayant une expansion rapide dans la région de Québec recherche une personne qualifiée pour son département de production. **FONCTIONS:**
Sous l'autorité du Directeur de la production: — il prépare et compile toutes les données nécessaires à la calculation optimale de la fabrication; — voit à la compilation et l'analyse des données de fabrication afin de contrôler efficacement la production. **EXIGENCES:**
Technicien avec quelques années d'expérience connexe. **TRAITEMENT:**
Selon qualifications et expérience. Les intéressés(es) doivent soumettre un curriculum vitae à: **Dépt 8309 - Le Soleil**

ADMINISTRATEUR-EXECUTIF
Position offerte à tout candidat expérimenté en administration pour une importante organisation, fondée en 1920, largement diversifiée, dont le Bureau-Chef est situé à 60 milles de Québec. Le (la) candidat(e) idéal(e), entre 35 et 45 ans, doit être bilingue, posséder un diplôme de C.A., ou équivalent, énergique, fiable, et désireux de remplacer, d'ici deux ans, le Vice-Président Finance actuel. Salaire et plan-bénéfices imposants basés sur le niveau d'une position exécutive. Entrevues auront lieu en octobre. Toute candidature sera gardée strictement confidentielle. Mailing curriculum vitae à: **Dépt 8311, Le Soleil**

LA VILLE DE QUÉBEC
STENODACTYLOS
Concours numéro 430-21-78
EXIGENCES:
• Détenir un certificat de fin d'études secondaires;
• Très bonne connaissance de la langue française, de la sténographie et de la dactylographie;
• Démontrer des aptitudes pour le travail de bureau;
• Qualités personnelles appropriées, dont un état physique satisfaisant. **TRAITEMENT:**
• De \$6,804 à \$9,788. **INSCRIPTION:**
Les personnes intéressées à participer à ce concours peuvent obtenir une formule d'inscription en s'adressant avant le 8 octobre 1976 au: **SERVICE DU PERSONNEL**
HOTEL DE VILLE DE QUÉBEC
QUÉBEC, G1R 4S8, QUÉ.

TORANO
Le plus important fabricant canadien d'équipement de scieries et de machinerie mobile et forestière recherche des: **REPRESENTANTS DES VENTES**
EXIGENCES:
Les candidats que nous recherchons devront posséder une solide expérience dans le domaine de la vente de débuseuses, d'abatteuses et de chargeurs. Ils devront faire preuve d'imagination, de dynamisme et de motivation personnelle. Ils auront à desservir le territoire du Lac-St-Jean. **TRAITEMENT:**
Selon compétence et expérience, automobile fournie et généreuse gamme des bénéfices de l'emploi. Les candidats(tes) intéressés(es) à relever ce défi devront faire parvenir leur curriculum vitae à: **Directeur du personnel**
FORANO LTEE
7000 av. du Parc, chambre 205
Montréal, Qué. H3N 1X5

agents du crédit

La Banque Fédérale de Développement est une Société de la Couronne dont le but principal est de fournir du financement à terme aux entreprises canadiennes à caractère industriel et commercial. La BFD possède un réseau de succursales à travers le pays, dont plusieurs sont situées dans les principaux centres du Québec.

Nous sommes actuellement à la recherche d'agents du crédit pour plusieurs de nos succursales au Québec.

SOMMAIRE DE LA TÂCHE:
Mener les négociations devant aboutir à un prêt à l'entreprise. Travailler en collaboration avec une équipe de conseillers en génie, en matière juridique et en assurances. Administrer un portefeuille de prêts et pouvoir assumer la promotion des affaires de la Banque.

EXIGENCES:
Diplôme universitaire en commerce (cours du jour du soir) ou expérience équivalente dans le monde des affaires. Quelques années d'expérience pertinente sur le marché du travail, impliquant de préférence la négociation de prêts pour le compte d'une institution financière, la vérification ou la gestion financière. Aptitudes à transiger avec le public, un esprit analytique et la facilité de s'exprimer par écrit.

TRAITEMENT:
Selon l'expérience et les qualifications du candidat.

LIEU DE TRAVAIL:
Montréal, Québec ou ailleurs en province. Une allocation de relocalisation pourra être considérée.

LES ENTREVUES PRÉLIMINAIRES AURONT LIEU À MONTRÉAL, QUÉBEC OU SHERBROOKE, AU CHOIX DU CANDIDAT.

Prière d'adresser votre curriculum vitae, en indiquant votre salaire actuel, au: **Directeur général,**
Banque Fédérale de Développement
Case postale 190
Tour de la Bourse
Montréal, H4Z 1C8

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT



lévis la banlieue de québec

le québec métropolitain

dans nos régions



Maire de Cap-Chat

M. François Gagnon, ancien député unioniste de Gaspé-Nord, a été choisi maire de Cap-Chat en remplacement de M. Jacques Gagné qui a démissionné pour des raisons de santé. Président du comité de citoyens de cette ville, M. Gagnon a toujours travaillé avec acharnement pour défendre les intérêts de ses concitoyens.

La Beauce

Il en coûtera un montant de \$1,100 à la commission scolaire de Saint-Joseph, pour permettre à une écolière de langue anglaise de Frampton de fréquenter l'école anglaise la plus proche de chez elle, à Saint-Malachie. En annonçant la nouvelle, le président de la commission scolaire de Saint-Joseph, Me Paul Laflamme, a déclaré "ce geste de la commission scolaire de Saint-Joseph devrait servir d'exemple aux commissions scolaires anglophones des autres provinces qui refusent l'enseignement en français aux enfants de nos compatriotes francophones".

L'Amiante

En acceptant un nouveau contrat de travail d'une durée de deux ans, la trentaine d'employés syndiqués (CSN) du fabricant de machinerie aratoire Ber-Vac Inc., de Thetford-Mines, obtiennent des hausses salariales de 26 pour cent (11 et 15) et la réduction de la semaine de travail de 42½ à 41 heures pour la première année et à 41 heures pour l'année suivante. Initialement, le syndicat avait réclamé une augmentation de salaire de 24 pour cent pour un an et de 16 pour cent pour deux ans.

Portneuf

Les contribuables de la ville de Donnacona seront appelés, les 30 septembre et 1er octobre prochain, à approuver un règlement d'emprunt de \$950,000, décrété par les autorités municipales. Cet emprunt a pour but de financer les travaux de réfection et de réparation de trois côtes de la rue Notre-Dame

traversant la localité. Selon les nouvelles dispositions de la loi des cités et villes, un total de 148 propriétaires devront s'enregistrer pendant ces deux jours, au secrétariat de l'hôtel de ville, pour nécessiter la tenue d'un référendum sur le dit règlement.

La Rive-Sud

Malgré la grève qui paralyse tout dans la construction, depuis quelque temps, ce secteur aura quand même enregistré cette année une activité beaucoup plus intense que l'an passé. Le territoire sud du Québec métropolitain a connu particulièrement cette recrudescence. Selon des statistiques qui nous sont déjà parvenues, par exemple, la ville de Lauson, de janvier à août dernier, a autorisé 305 permis pour une valeur de \$2,528,500; l'an dernier, elle avait autorisé 250 permis représentant \$1,783,500. A Charny et à Saint-Jean-Christophe, l'augmentation est à peu près du même ordre; les montants enregistrés cette année y sont de \$2,5 millions et de \$5 millions respectivement.

La Côte-du-Sud

Parce qu'il en coûterait maintenant le double du montant de \$35,000 évalué en 1973, la municipalité de Lac-Frontière ne veut plus d'une usine de filtration que le ministère de l'Environnement a recommandé de construire en octobre 1975, à la suite d'analyses de l'eau de l'aqueduc. Si le gouvernement tient tellement au projet, qu'il en absorbe le coût à 100 pour 100 a-t-on fait savoir au ministre Victor C. Goldblom.

Charlevoix

Selon une première compilation, les inscriptions reçues par le service de l'éducation des adultes de la commission régionale de Charlevoix ont été nombreuses. Près de 600 personnes auraient donné leurs noms dans les secteurs de la formation générale et socio-culturelle, et de la formation professionnelle. A Baie-Saint-Paul, de 250 à 300 personnes se sont inscrites ce qui représente une augmentation sur l'an dernier. A La Malbaie, environ 300 personnes se sont présentées à l'inscription. Parmi les cours qui ont suscité jusqu'ici le plus d'intérêt, on note le système métrique (base), la conversation anglaise et les techniques commerciales en formation professionnelle.

La Côte-Nord

La Société canadienne de Sept-Îles, Croix-Rouge, section de Sept-Îles, tiendra son assemblée annuelle aujourd'hui à 20h, au salon Basques de l'hôtel Sept-Îles. Tous les organismes sont invités à déléguer un représentant à cette assemblée afin d'aider cette société à poursuivre son oeuvre humanitaire. L'assemblée sera présidée par M. Edgar Mallet.

A la régionale Louis-Fréchette

Employés de soutien choqués par le budget

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — La Commission scolaire régionale Louis-Fréchette a accepté, hier soir, des prévisions budgétaires totalisant \$23,298,455 pour l'année 1976-1977. La discussion a été fort longue et, finalement, malgré une prévision considérable de dépenses inadmissibles, la décision a sérieusement choqué le syndicat des employés de soutien, qui s'apprete à protester contre le congédiement de plusieurs de ses membres affectés par les nouvelles mesures d'économie.

Les quelque 50 commissaires participant à cette assemblée ont été passablement embarrassés devant un auditoire au moins trois fois plus nombreux et qui était visiblement composé d'employés de soutien de la régionale. Le syndicat doit tenir une réunion incessamment pour décider d'une action.

La régionale Louis-Fréchette fut sans doute la dernière commission scolaire de la province, ou tout au moins l'une des dernières, à déposer son budget. Elle était pressée de le faire par le ministère de l'Éducation. Ce n'était pas facile. Hier soir, c'était le troisième projet de budget à être présenté devant les commissaires; eux qui, en mai et en juin derniers, ne voulaient pas accepter des prévisions comportant des dépenses non subventionnées supérieures à \$250,000.

Coupages draconiques

Les dépenses inadmissibles aux subventions se chiffraient par \$393,000 en juin; elles atteignent maintenant \$469,000, malgré des coupures draconiques. Ce qui implique une augmentation du taux de taxe d'au moins 15 p.c. au niveau des commissions locales. Le nouveau budget, bien qu'étant de \$3 millions supérieur à celui de l'an dernier, comporte des réductions au niveau de tous les services. Dans les services aux étudiants, par exemple, il y a un coup de hache de \$100,000, affectant notamment l'animation, la gestion, les activités parascolaires. Dans les services éducatifs, la coupure est de l'ordre de \$262,000.

Les coupures s'avèrent particulièrement sensibles au niveau du personnel. Cela exclut les enseignants, évidemment, puisque, conformément au tout récent contrat de travail, le nombre de ceux-ci demeure à environ 624, ce qui est conforme aux normes du ministère. Le directeur général, M. Gilles Rail, en voulant expliquer la diminution des effectifs de soutien, a signalé que la clientèle, qui était de 10,400 il y a quatre ans, a diminué à 9,200.

Lors de cette longue assemblée, de nombreux commentaires ont été émis, mettant presque en doute la qualité qu'auront certains services affectés pour satisfaire à des normes dépassées par l'inflation et affectés par conséquent par une volonté de ne pas trop élever le total des dépenses non subventionnées. Plusieurs personnes ont appuyé une démarche faite présentement par la Fédération des commissions scolaires pour que les normes soient modifiées de façon réaliste.

Quant au point le plus sensible, celui des coupures dans le personnel de soutien, la direction de la régionale a établi à 21,5 le nombre de postes abolis. Mais comme il y a déjà des vacances et une possibilité de mutations, le nombre des mises à pied ne serait que de 4, selon la direction. Cependant, le syndicat des employés de soutien craint que ce nombre soit plus considérable.

Le syndicat n'a donc pas tardé à

réagir. Selon lui, une telle mesure dite d'économie est incompréhensible, puisque les mêmes écoles et les mêmes services restent en place. "Ce qui paraît être une économie, aux yeux de certains, peut s'avérer rapidement un déficit". Une baisse des effectifs signifiera entre autres choses une moins grande surveillance des instruments utilisés pour l'audio-visuel, les laboratoires et les ateliers; les possibilités de bris et de vols seront d'autant augmentées, a signalé un porte-parole du syndicat.

Le transport des écoliers sera rétabli à compter de mercredi, affirme la régionale de Tilly

La commission scolaire régionale de Tilly a résolu, hier soir, en comité exécutif, de suspendre l'application de sa résolution du 8 septembre dernier et de permettre à Transport scolaire Chauveau de véhiculer 8,000 élèves sur son territoire, à compter de demain.

Ce faisant, la régionale se conforme à la décision rendue, vendredi dernier, en cour supérieure par le juge Roger Chouinard, ordonnant notamment que la commission scolaire ne fasse pas appel à d'autres transporteurs pour remplacer Transport scolaire Chauveau, l'un des 27 entrepreneurs à faire affaires avec elle.

Cependant, la régionale en appelle de la sentence du juge Chouinard, parce que la résolution ratifiée le 8 septembre, visant à rompre le contrat avec Transport Chauveau, n'a pas fait l'objet d'un jugement quant au fond.

La CS régionale de Tilly et le conseil des commissaires ont pris connaissance, hier, du jugement écrit, avant de décider de s'y soumettre. Le juge Chouinard avait d'abord fait connaître sa décision verbalement.

L'imbrroglio remonte au 8 septembre dernier, alors que les dirigeants de la régionale de Tilly adoptaient une résolution résiliant le contrat liant la CSR à Transport Chauveau Ltée, en invoquant principalement que cette entreprise ne s'était pas conformée à

la clause de garantie comme tous les autres transporteurs faisant affaire avec la commission scolaire. Cette clause prévoit qu'une tierce partie garantit pour 20 pour cent de la valeur du contrat.

Transport Chauveau a un contrat

de \$600,000 avec la régionale de Tilly à qui elle fournit 42 véhicules.

Devant cette situation, Transport Chauveau s'est adressé à la cour supérieure, pour faire annuler les effets de l'application de la décision du conseil exécutif de la commission scolaire.

Le maire Bédard accusé de "jouer" avec les anciens états financiers

Le Rassemblement démocratique municipal de Beauport accuse le député-maire d'utiliser à des fins électorales, par des fuites calculées, les états financiers des anciennes municipalités.

l'administration antérieure à la fusion, soit près de \$400,000.

Le candidat du RDM à la mairie, principal opposant de M. Bédard, est l'ex-maire de Giffard, M. Alexis Bérubé.

Dans un communiqué, le président du rassemblement, M. Fernand Boilard, affirme que la population peut se demander pourquoi le maire sortant a "caché si longtemps ces états financiers".

Le RDM déplore "le ton que le maire sortant veut donner à la campagne électorale municipale en tentant de faire oublier la véritable nature du débat, à savoir la qualité de la vie démocratique à Beauport".

Ces documents seraient datés du 18 juin 1976 pour Giffard et du 7 août pour les autres ex-municipalités.

Le président du rassemblement accuse d'autre part le maire Bédard de préparer des hausses réelles de taxes sur le dos des anciennes administrations.

Selon les chiffres publiés par LE SOLEIL, la semaine dernière, les contribuables de Giffard doivent s'attendre au déficit le plus élevé pour

les chiffres mis en cause doivent être officiellement rendus publics, la semaine prochaine, soit environ un mois avant le scrutin du 7 novembre.



Jacques-A. Thivierge
C.I.U., président

PLANIFICATION
 GESTION DE PORTEFEUILLES D'ASSURANCE-VIE
 RENTES D'ÉTALEMENT (RVI), VIAGÈRES, COLLECTIVES ET INDIVIDUELLES
 RÉGIMES DE PARTICIPATION DIFFÉRÉE AUX BÉNÉFICES
 RÉGIMES ÉPARGNE-RETRAITE INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

ASSURANCE-VIE JACQUES THIVIERGE INC.
 2700, BOUL. LAURIER, STE-FOY, QUÉ. G1V 2L8
 653-1411 653-2621

Voici la trinité du bon boire et du bon manger

L'Eperlan.
fameux restaurant de fruits de mer.
L'Hôtel.
grillades et brochettes gargantuesques, et
Eglantine.
disco-salon aux charmes réparateurs sont situés dans la maison Leber-Charest, Place Royale, au coeur du vieux Québec.
 2 heures de stationnement gratuit au Stationnement Dalhousie Enr., 50 rue Dalhousie.
 On recommande de réserver:

L'Eperlan 692-1726
 L'Hôtel 692-0265
 Eglantine 694-9556

La maison Leber-Charest
 Au coeur de Place Royale

Vente de 4 jours

Mercredi - Jeudi - Vendredi - Samedi

40%

de réduction sur presque toute notre marchandise.

Notre spécialité: fortes tailles de 16½ à 32½ et 36 à 52

La boutique
AMOUR inc.

UN AMOUR DE BOUTIQUE!

PLACE LAURIER, STE-FOY QUÉBEC - 656-1411
 PLACE VERSAILLES, MONTRÉAL - PLACE DU ROYAUME, CHICOUTIMI - CENTRE COMMERCIAL O.P. MONT-JOLI - PLAZA DE LA MAURICIE, SHAWINGAN.

CKCV1280

c'est l'humour de
ROBERT GILLET
 du lundi au vendredi

* SES NOUVELLES
 INSOLENCES
 * SON ÉMISSION
 DE 15H À 18H

TOUT LE MONDE
 LE FAIT
 FAIS-LE TON!

l'es
 capable



CKCV1280

avis légaux · appels d'offres · soumissions

**VILLE DE CHARNY
COMTE DE LEVIS**

AVIS PUBLIC
A TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE CHARNY, COMTE DE LEVIS.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Paul-Henri Fréchette, Secrétaire-trésorier de la Ville de Charny. QUE ce conseil a adopté le 30 septembre 1976 le règlement No V-227 amendant les clauses d'arrondissement et de taxation du règlement No V-201 concernant le développement des Placements du Plateau de Charny Inc.

QUE les personnes intéressées peuvent prendre connaissance dudit règlement No V-227 au bureau municipal.

DONNE A CHARNY, Qué., ce 22e jour de septembre 1976.

P.-H. Fréchette
Sec.-trés.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 200-12-015097-700

COUR SUPERIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)

CHAMRITH Chhem 1124 Landry
Québec P.Q.

Requérante,
PHYKUN Chhim, autrefois de
Cambodge, maintenant de lieux
inconnus.

Intimé,
ORDONNANCE

La Cour ordonne à l'intimé, PHYKUN Chhim de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la date de la présente ordonnance dans la présente ordonnance dans Le Soleil publié, en français deux fois (2) et dans la Chronicle Telegraph publié en anglais deux fois (2).

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Québec, Palais de Justice, 12 rue St-Louis, Québec, P.Q.

Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la requête pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Québec,
ce 21 septembre 1976.

MAURICE BAZIN,
Registrare des divorces

ORDONNANCE

La Cour ordonne à l'intimé, PHYKUN Chhim de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la date de la présente ordonnance dans la présente ordonnance dans Le Soleil publié, en français deux fois (2) et dans la Chronicle Telegraph publié en anglais deux fois (2).

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Québec, Palais de Justice, 12 rue St-Louis, Québec, P.Q.

Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la requête pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Québec,
ce 21 septembre 1976.

MAURICE BAZIN,
Registrare des divorces

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DRU-76-19236
pour 10h.30 a.m.
le mardi 26 octobre 1976
Région Richelieu
SERVICES D'EQUIPES
POUR LA CONSTRUCTION,
LES MODIFICATIONS
ET L'ENTRETIEN
DE RESEAUX
DE DISTRIBUTION
(SOUMISSION
PARTIELLE ACCEPTABLE)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 à 16h.30 à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

La soumission doit être accompagnée, au choix du soumissionnaire, d'une des garanties suivantes:

a) un chèque de garantie de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions,

OU

b) un bon de garantie de soumission d'un montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40,000), et une convention relative à l'exécution d'un bon de garantie de paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux, tous deux préparés sur les formules fournies avec le document d'appel d'offres et émis par une des compagnies, choisie par le soumissionnaire, parmi celles apparaissant sur la liste des compagnies, incluse au document d'appel d'offres.

Dans le cas d'une soumission partielle, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Direction des Contrats de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DRU-76-19218
pour 10h.30 a.m.
le mardi 12 octobre 1976
Région Richelieu
SERVICES D'EQUIPES
POUR L'EMONDAGE ET
L'ABATTAGE D'ARBRES
(SOUMISSION
PARTIELLE ACCEPTABLE)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 à 16h.30 à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

La soumission doit être accompagnée, au choix du soumissionnaire, d'une des garanties suivantes:

a) un chèque de garantie de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions,

OU

b) un bon de garantie de soumission d'un montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40,000), et une convention relative à l'exécution d'un bon de garantie de paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux, tous deux préparés sur les formules fournies avec le document d'appel d'offres et émis par une des compagnies, choisie par le soumissionnaire, parmi celles apparaissant sur la liste des compagnies, incluse au document d'appel d'offres.

Dans le cas d'une soumission partielle, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Direction des Contrats de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DRU-76-19218
pour 10h.30 a.m.
le mardi 12 octobre 1976
Région Richelieu
SERVICES D'EQUIPES
POUR L'EMONDAGE ET
L'ABATTAGE D'ARBRES
(SOUMISSION
PARTIELLE ACCEPTABLE)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 à 16h.30 à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

La soumission doit être accompagnée, au choix du soumissionnaire, d'une des garanties suivantes:

a) un chèque de garantie de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions,

OU

b) un bon de garantie de soumission d'un montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40,000), et une convention relative à l'exécution d'un bon de garantie de paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux, tous deux préparés sur les formules fournies avec le document d'appel d'offres et émis par une des compagnies, choisie par le soumissionnaire, parmi celles apparaissant sur la liste des compagnies, incluse au document d'appel d'offres.

Dans le cas d'une soumission partielle, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Direction des Contrats de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

CITE DE SILLERY

DEMANDE DE SOUMISSIONS
La Cité de Sillery demande des soumissions pour l'achat d'un camion de marque "KARIER" 1964 avec appareil pour nettoyer les puits.

Les intéressés pourront obtenir les renseignements et formule de soumission au bureau du Directeur de l'Équipement de la Cité de Sillery, 1445, avenue Maguire.

Les soumissions seront reçues au bureau du Greffier de la Cité jusqu'à 14:00 heures, mardi le 12 octobre 1976, et seront ouvertes publiquement ce même jour à 14:00 heures dans la salle du Conseil Municipal.

Chaque soumission devra être déposée dans une enveloppe cachetée portant la mention: "Soumission pour achat d'un camion".

La Cité de Sillery ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

Le Greffier de la Cité
Georges Gravel
Sillery, 23 septembre 1976.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DRU-76-19218
pour 10h.30 a.m.
le mardi 12 octobre 1976
Région Richelieu
SERVICES D'EQUIPES
POUR L'EMONDAGE ET
L'ABATTAGE D'ARBRES
(SOUMISSION
PARTIELLE ACCEPTABLE)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 à 16h.30 à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

La soumission doit être accompagnée, au choix du soumissionnaire, d'une des garanties suivantes:

a) un chèque de garantie de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions,

OU

b) un bon de garantie de soumission d'un montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40,000), et une convention relative à l'exécution d'un bon de garantie de paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux, tous deux préparés sur les formules fournies avec le document d'appel d'offres et émis par une des compagnies, choisie par le soumissionnaire, parmi celles apparaissant sur la liste des compagnies, incluse au document d'appel d'offres.

Dans le cas d'une soumission partielle, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Direction des Contrats de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DRU-76-19218
pour 10h.30 a.m.
le mardi 12 octobre 1976
Région Richelieu
SERVICES D'EQUIPES
POUR L'EMONDAGE ET
L'ABATTAGE D'ARBRES
(SOUMISSION
PARTIELLE ACCEPTABLE)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 à 16h.30 à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

La soumission doit être accompagnée, au choix du soumissionnaire, d'une des garanties suivantes:

a) un chèque de garantie de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions,

OU

b) un bon de garantie de soumission d'un montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40,000), et une convention relative à l'exécution d'un bon de garantie de paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux, tous deux préparés sur les formules fournies avec le document d'appel d'offres et émis par une des compagnies, choisie par le soumissionnaire, parmi celles apparaissant sur la liste des compagnies, incluse au document d'appel d'offres.

Dans le cas d'une soumission partielle, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Direction des Contrats de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DRU-76-19218
pour 10h.30 a.m.
le mardi 12 octobre 1976
Région Richelieu
SERVICES D'EQUIPES
POUR L'EMONDAGE ET
L'ABATTAGE D'ARBRES
(SOUMISSION
PARTIELLE ACCEPTABLE)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 à 16h.30 à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

La soumission doit être accompagnée, au choix du soumissionnaire, d'une des garanties suivantes:

a) un chèque de garantie de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions,

OU

b) un bon de garantie de soumission d'un montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40,000), et une convention relative à l'exécution d'un bon de garantie de paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux, tous deux préparés sur les formules fournies avec le document d'appel d'offres et émis par une des compagnies, choisie par le soumissionnaire, parmi celles apparaissant sur la liste des compagnies, incluse au document d'appel d'offres.

Dans le cas d'une soumission partielle, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Direction des Contrats de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DRU-76-19218
pour 10h.30 a.m.
le mardi 12 octobre 1976
Région Richelieu
SERVICES D'EQUIPES
POUR L'EMONDAGE ET
L'ABATTAGE D'ARBRES
(SOUMISSION
PARTIELLE ACCEPTABLE)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 à 16h.30 à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

La soumission doit être accompagnée, au choix du soumissionnaire, d'une des garanties suivantes:

a) un chèque de garantie de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions,

OU

b) un bon de garantie de soumission d'un montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40,000), et une convention relative à l'exécution d'un bon de garantie de paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux, tous deux préparés sur les formules fournies avec le document d'appel d'offres et émis par une des compagnies, choisie par le soumissionnaire, parmi celles apparaissant sur la liste des compagnies, incluse au document d'appel d'offres.

Dans le cas d'une soumission partielle, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Direction des Contrats de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

ATTENTION VENTE PAR ENCAN

SAMEDI LE 2 OCTOBRE 1976 A 9 HEURES A.M.

Au Royaume des aubaines situé sur la route 20 à Ste-Fulvie, aux intersections route 161 sortie Trois-Rivières et Victoriaville. Ce sera l'un des plus gros encans d'antiquité jamais faits dans la région.

Seront vendus plusieurs armoires en pin antique, secrétaire antique, environ 100 choses antiques, plusieurs tables, beaucoup de vaisselle antique, horloges antiques, bureau antique, environ 28 vaisselles, set de salon, labova, poêle, frigidaire, ainsi qu'une foule d'autres articles trop long à énumérer. Rendez-vous de bonne heure.

Pour de plus amples informations s'adresser à:

LORENZO ST-ARNAUD
ENCANTEUR LICENCIE
BILINGUE AU TELEPHONE
225-4403 ou à 224-7570

APPEL D'OFFRES

Projet no 299-76

La Régie de l'assurance-maladie du Québec recevra des offres pour le projet ci-après décrit:

La fourniture de 1,500,000 cartes d'assurance-maladie, en matière plastique.

Les soumissionnaires pourront se procurer les formulaires nécessaires à la préparation de soumission à partir du 29 septembre 1976 en s'adressant à la Régie, au 1134 chemin Saint-Louis, 5e étage, Sillery (418-643-8918).

Closure des soumissions:
Le 8 octobre 1976 à 15h00

Seules les offres présentées sur le formulaire préparé par la Régie et retournées dans les enveloppes fournies à cette fin seront prises en considération.

La Régie de l'assurance-maladie du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Le Chef des Services auxiliaires
Henri Roberge

**Gouvernement du Québec
Régie de l'assurance-maladie du Québec**

branché no 1, en la municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-du-Sault, comté d'Arthabaska.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la région no 9 (Yamaska - Saint-François - Bois-Francs), soit les comtés municipaux d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska, et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou un cautionnement de soumission au montant de \$4,000.

Les documents de soumission sont obtenus de la direction du Génie du ministère de l'Agriculture, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, (GIV 3V9), tél.: 643-2450.

Un versement de \$10 sous forme de CHEQUE VISE ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumission d'un projet.

Closure de l'appel d'offres: 14h30 (h.a.e.), bureau du directeur du Génie, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy. L'ouverture des soumissions aura lieu publiquement et immédiatement après l'heure de la closure de l'appel d'offres.

LE JEUDI 14 OCTOBRE 1976.

APPEL D'OFFRES

LES MINISTÈRES NE S'ENGAGENT À ACCEPTER AUCUNE DES SOUMISSIONS, MÊME LA PLUS BASSE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Projet no: 11976-77-767 — Exécution de travaux de drainage dans la BRANCHE 47 et 48 de la partie inférieure de la Branche Sud de la Rivière Boyer, en les municipalités de Honfleur, comté de Bellechasse et paroisse de Saint-Anselme, comté de Dorchester.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans les régions nos 1 et 5 (Altiplains et Chaudière), soit les comtés municipaux de Bellechasse, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Beauce, Dorchester, Frontenac et Mégantic, et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou un cautionnement de soumission au montant de \$3,000.

Les documents de soumission sont obtenus de la direction du Génie du ministère de l'Agriculture, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, (GIV 3V9), tél.: 643-2450.

Un versement de \$10 sous forme de CHEQUE VISE ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumission d'un projet.

Closure de l'appel d'offres: 14h30 (h.a.e.), bureau du directeur du Génie, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy. L'ouverture des soumissions aura lieu publiquement et immédiatement après l'heure de la closure de l'appel d'offres.

LE JEUDI 14 OCTOBRE 1976.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'APPROVISIONNEMENT

Projet no: 104-55-03-6 — Construction d'une Halle Routière, Carleton, Cte de Bonaventure, P.Q.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 28 septembre 1976, par remise d'un dépôt de \$25 (chèque visé ou mandat-poste) fait à l'ordre du ministre des Finances, ou en argent comptant.

Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné le jeu complet de plans et devis, en bonne condition, dans les quinze (15) jours qui suivent la closure des soumissions.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, ministère des Travaux publics, et de l'Approvisionnement, Édifice "Place de la Capitale", 5e étage, 150 est, boul. St-Cyrille, Québec. (Tél.: 418-643-6622).

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, l'Association de la Construction de Montréal, ainsi qu'à l'Association de la Construction du Bas-St-Laurent Inc., P.Q.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au montant de \$12,000.

Projet no: 7226-76-767 — Exécution de travaux de drainage dans la DECHARGE du BAS DU RANG III et branches, en la municipalité de la paroisse de Saint-Marcel, comté de Richelieu.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la région no 9 (Yamaska - Saint-François - Bois-Francs), soit les comtés municipaux d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska, et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou un cautionnement de soumission au montant de \$3,000.

Projet no: 6368-76-767 — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau TREFFLE BLAIS et

AVIS

1re Publication

Prenez avis qu'Autobus Lachance Inc. (permis 1629-A) s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir une modification de parcours sur le service Mégantic - Québec via la route 24 (maintenant 294) de façon à desservir le village de St-Robert-Bellarmin et le Rang 12 de cette localité, en vue d'établir un service distinct du Rang 12 et St-Robert-Bellarmin à destination de St-Ludger. Les taxes et l'horaire apparaissant au dossier. Toute personne intéressée qui désire s'opposer à cette requête peut le faire dans les quatre (4) jours qui suivent la première publication de cet avis en s'adressant à la CTQ, 585 est, boul. Charest, Québec.

Signé: M. Denis Lachance, président
Autobus Lachance Inc.
St-Martin-de-Beauce.

VILLE DE CHARNY COMTE DE LEVIS

AVIS PUBLIC
A TOUS LES RESIDENTS DE LA VILLE DE CHARNY, COMTE DE LEVIS.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Paul-Henri Fréchette, Secrétaire-trésorier de la Ville de Charny. QUE ce conseil a adopté le 20 septembre 1976 le règlement No V-226 concernant la circulation, le stationnement des véhicules et la sécurité publique.

QUE les personnes intéressées peuvent prendre connaissance dudit règlement No V-226 au bureau municipal.

DONNE A CHARNY Qué., ce 22e jour de septembre 1976.

P.-H. Fréchette
Sec.-trés.

APPEL D'OFFRES

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIERE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, en double, "OFFRE POUR LA FOURNITURE D'ENVIRON SIX MILLE (6000) LIVRES DE POUDRE BLANCHE A MARQUER, GREEN LITE OU L'EQUIVALENT" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, seront reçues jusqu'à jeudi, le 14 octobre 1976, à ONZE HEURES A.M. (heure avancée de l'Est).

Les soumissionnaires sont priés de prendre note que le bureau du Greffier est fermé habituellement de 12:00 heures à 14:00 heures.

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du Service de la Circulation Routière, chambre # 214, Hôtel de Ville de Québec. La Ville ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

**LE GREFFIER DE LA VILLE
PIERRE F. COTE, AVOCAT.**
QUEBEC, le 22 septembre 1976.

NAVIRE A VENDRE

Pétrolier "DORA"

AVIS EST par les présentes donné que le navire à moteur "DORA" enregistré au port de Glasgow sera vendu par le Prévôt-Marshal de la Cour Fédérale du Canada sous l'autorité d'une commission d'évaluation et de vente.

Caractéristiques du navire:

- ANNEE ET ENDROIT DE LA CONSTRUCTION: 1972, Sestao, Espagne.
- TONNAGE BRUT: 51,382
- PORT EN LOURD: 97,176
- LONGUEUR HORS TOUT: 265,69 m
- LARGEUR: 39,07 m

Le navire sera vendu dans sa condition actuelle à l'endroit où il se trouve i.e. à flot dans le Port de Québec. Les particularités ne sont pas garanties. Le bateau sera au risque et dépens de l'acheteur à partir du moment de l'exécution d'un acte de vente en conformité de l'ordonnance de vente.

Les offres d'achat devront être sous pli cacheté et adressées au Prévôt-Marshal de la Cour Fédérale du Canada, au soin de son agent, Gibson Shippers Limited, 1, Carré Westmount, Montréal, H3Z 2P9, Province de Québec, Canada. Les offres devront être accompagnées d'un chèque certifié tiré sur une banque à charte canadienne en fonds canadiens et payable à l'ordre du Receveur Général du Canada représentant 10% de l'offre.

Toute offre reçue après 3:00 p.m., vendredi le 15 octobre 1976 ne sera pas considérée.

Les offres seront ouvertes devant la Cour Fédérale du Canada à Québec à 11:00 a.m. lundi le 18 octobre 1976. La vente ne sera pas nécessairement faite à l'un quelconque des soumissionnaires ni même nécessairement au plus haut soumissionnaire.

Le prix d'achat devra être payé en entier dans les dix (10) jours de l'acceptation de l'offre d'achat par chèque certifié à l'ordre du Receveur Général du Canada. Si le soumissionnaire dont l'offre sera acceptée fait défaut de conclure la vente dans les dix (10) jours de l'acceptation de son offre d'achat, son dépôt sera confisqué. Dans un tel cas, le Prévôt-Marshal devra, après avoir obtenu l'approbation de la cour, vendre le navire au soumissionnaire suivant le plus haut, si ce dernier y consent.

AVIS AUX CREANCIERS

Soyez avisés que le pétrolier "DORA" a été saisi dans une action portant le numéro T-204-76 entre International Marine Banking Co. Limited vs. The Ship M.T. "DORA" and Abreuth Shipping Company Limited, et que tout créancier ayant une réclamation contre ledit navire est requis par l'ordonnance de la Cour Fédérale du Canada de déposer ses réclamations au registre de la Cour à Québec dans les trente-trois (33) jours suivant la date de la publication de cet avis.

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

LEVÉS GÉOPHYSIQUES AU SOL DANS LA RÉGION DE NORMÉTAL

La réalisation des levés géophysiques au sol dans la région de Normétal est prévue pour l'automne 1976. Ce projet de développement est financé par le ministère de l'Expansion économique régionale du Canada et l'Office de planification du Québec et mis en oeuvre par le ministère des Richesses naturelles. Il est convenu que le futur entrepreneur dispose de tous les services requis à cette fin qu'il a le personnel qualifié pour effectuer les levés et la production des cartes de résultats. Tous les travaux de compilation et de mise en plan doivent être faits au Québec.

La documentation prérequise à la présentation de la soumission peut être obtenue sur demande écrite au ministère des Richesses naturelles, direction de la Géologie, bureau 412, 1620 boulevard de l'Entente, Québec, G1S 4N6.

Les soumissions ne seront pas considérées à moins d'être soumises en conformité aux conditions du contrat et être remises au directeur de la Géologie avant 14h00 le 15 octobre 1976.

Le sous-ministre adjoint (Mines)
Daniel Perlesta

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

VENTE À L'ENCHÈRE

Dossiers no: 189-72-1762 189-72-1890 — Deux (2) terrains de forme irrégulière portant les numéros de lots Pte 345-A-1-29 et Pte 345-A-1-30 du cadastre officiel Par. Ste-Foy, municipalité de Cité Ste-Foy, comté Louis-Hébert. Ces terrains ont une superficie respective de:

- Lot Pte 345-A-1-29 = 9,975 p.c.
- Lot Pte 345-A-1-30 = 11,860 p.c.

Ces immeubles sont situés à l'extrémité Est de la rue de la Promenade avec vue sur le Fleuve St-Laurent. Les mises à prix ont été fixées à:

- Lot Pte 345-A-1-29 = \$15,000.
- Lot Pte 345-A-1-30 = \$17,800.

Aucune offre inférieure ne sera considérée.

Les adjudicataires devront verser sur place un acompte de \$2000 pour chacun des lots mis en vente, soit par billets de banque, chèque visé, mandats de poste, payable à l'ordre du ministre des Finances.

L'acquéreur devra prendre l'immeuble dans son état actuel avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes, et s'oblige de plus à respecter toute et chacune des obligations auxquelles il est engagé le vendeur par son titre d'acquisition. Les terrains en cause ne devront subir aucun dynamitage. Les nouveaux propriétaires ne pourront vidanger aucune eau dans la coupe de roc, afin de ne pas compromettre la stabilité du massif.

Cette vente aura lieu à l'Hôtel de Ville de Ste-Foy, le

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'APPROVISIONNEMENT

Projet no: 104-55-03-6 — Construction d'une Halle Routière, Carleton, Cte de Bonaventure, P.Q.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 28 septembre 1976, par remise d'un dépôt de \$25 (chèque visé ou mandat-poste) fait à l'ordre du ministre des Finances, ou en argent comptant.

Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné le jeu complet de plans et devis, en bonne condition, dans les quinze (15) jours qui suivent la closure des soumissions.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, ministère des Travaux publics, et de l'Approvisionnement, Édifice "Place de la Capitale", 5e étage, 150 est, boul. St-Cyrille, Québec. (Tél.: 418-643-6622).

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, l'Association de la Construction de Montréal, ainsi qu'à l'Association de la Construction du Bas-St-Laurent Inc., P.Q.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au montant de \$12,000.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

AVIS DE MODIFICATION

Projet: 651-2110-6 — Terrassement et gravelage sur le 3e rang sud et nord, dans la municipalité de St-Charles paroisse, comté de Verchères. Longueur du projet: 2.51 milles.

Veuillez noter la correction suivante pour l'appel d'offres ci-haut mentionné: on devra lire clôture de la réception des soumissions à: 15:00 HEURES, le MERCREDI 13 OCTOBRE 1976, au lieu de JEUDI 13 OCTOBRE 1976.

Le Sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.

Hydro-Québec

Ottawa songerait à ne plus jamais indexer les allocations familiales

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral étudierait présentement la possibilité de mettre fin définitivement à son programme d'indexation des versements d'allocations familiales, déjà suspendu temporairement pour l'année financière 1976.

C'est le moins que soutient le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, qui,

dans un communiqué rendu public hier, précise que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être, M. Marc Lalonde, aurait mis sur pied un comité d'experts chargé d'examiner cette question.

Un porte-parole du bureau de M. Lalonde a cependant démenti cette assertion et affirmé que le gouvernement n'avait

jamais envisagé la possibilité de rendre permanente la décision prise en décembre dernier d'abolir pour un an l'indexation des versements d'allocations familiales.

Présentée dans le cadre du programme de lutte contre l'inflation, cette proposition visait à permettre au gouvernement d'épargner une somme globale de quelque \$230 millions en 1976.

Le duel de groupements étudiants de Laval engendre la confusion

par Jean MARTEL

L'imbroglie la plus complète règne sur le campus de l'université Laval à la suite de la lutte de pouvoirs que se font deux associations d'étudiants. Cette lutte s'insère dans le cadre du conflit qui divise l'administration de l'université et ses professeurs en grève depuis trois semaines.

En effet, une des conséquences peut-être imprévues du conflit syndical-patronal qui paralyse l'université a été l'apparition d'un second mouvement d'étudiants: le RUT (Rassemblement des universitaires tannés), qui existe parallèlement au REP

(Rassemblement des étudiants du premier cycle).

Hier, le RUT tenait une assemblée au Pavillon Pollack qui a regroupé environ 1,500 étudiants. La confusion a dominé cette réunion, en raison de la présence de membres du REP qui tentaient de saboter le mouvement et du fait que ce mouvement est constitué d'étudiants mécontents de voir les risques que court leur session d'automne.

Très peu de propositions ont pu être adoptées, si ce n'est celle d'organiser une marche d'étudiants qui déambulerait devant le quartier général du syndicat

des professeurs (le Motel Universel à Sainte-Foy) et celui de l'administration de l'université (l'Auberge des Gouverneurs à Sainte-Foy également).

Organisée d'avance

Cette marche a donc eu lieu. Les étudiants ont quitté le Pavillon Pollack accompagnés de plusieurs voitures-patrouilles de la police de Sainte-Foy. Le fait que ces véhicules attendaient les étudiants révèle que la marche avait été prévue d'avance, c'est-à-dire avant même que cette idée soit soumise aux étudiants.

Au moment où les étudiants sont passés devant le Motel Universel, les professeurs, formant un bloc serré, ont fait face à ceux à qui ils donnent des cours ordinaire-ment. Une certaine déception est apparue sur le visage des professeurs, la déception de constater que quelques centaines d'étudiants ne les appuyaient pas dans leur grève.

Des professeurs contestaient la représentativité du RUT. Des rumeurs circulaient selon lesquelles les artisans du RUT étaient des extrémistes de tout côté et des étudiants en administration farouchement opposés à la grève.

blement des étudiants du premier cycle) qui s'est déclaré du côté des professeurs.

Appui

D'autre part, hier, la Centrale de l'enseignement du Québec a organisé, vers l'heure du dîner, une manifestation d'appui aux professeurs de Laval en grève.

Quelques dizaines de syndiqués de la CEQ de la région de Québec et les membres de la commission de négociation de la centrale se sont rendus sur le campus de l'université où M. Yvon Charbonneau, président de la CEQ, s'est adressé aux grévistes et aux manifestants.

Dans sa prise de position initiale, le RUT a déclaré qu'il ne favorisait ni le côté syndical ni le côté patronal, mais qu'il voulait adopter une attitude entre les deux afin de susciter une reprise des négociations et la réouverture de l'université.

Toutefois, il est apparu à plusieurs personnes que le RUT penchait du côté patronal; c'est ainsi qu'il irait à l'encontre du REP (Ras-

semblement des étudiants du premier cycle) qui s'est déclaré du côté des professeurs de Laval en grève.

De son côté, le Syndicat des professeurs de Laval a contracté un emprunt de \$300,000 pour permettre aux grévistes de tenir le coup. Chaque membre recevra \$75 par semaine comme allocation de grève.

La CALPA déménage son siège social en Ontario

MONTREAL (PC) L'Association canadienne des pilotes de ligne (CALPA) a déménagé sans fanfare son siège social de Montréal à Brampton, en Ontario.

On sait que l'organisme poursuit présentement sa lutte contre l'utilisation de la langue française

dans les communications aériennes au Canada.

Dans une interview radiophonique donnée du nouveau siège social de l'Association, un porte-parole de la CALPA, Roger Burgess-Webb, a nié que ce déménagement ait eu pour raison l'opposition de cet organisme au

bilinguisme dans l'aviation.

"Cette décision avait été prise il y a quelque temps déjà, probablement l'an dernier", a-t-il précisé.

"Nous discutons depuis 1968 des avantages et des inconvénients des

deux systèmes: location de bureaux ou occupation de notre propre édifice. Quand l'édifice actuel nous a été offert, nous avons profité de l'occasion", d'ajouter le porte-parole de la CALPA.

L'Association, durant 20 ans, avait occupé des bureaux loués près de l'aéroport de Dorval, à Montréal. Elle a quitté cet endroit le 29 août dernier pour occuper son nouveau siège social le 7

septembre.

M. Burgess-Webb prétend que ce déménagement permet à la CALPA de s'établir au centre géographique de l'industrie de l'aviation commerciale.

Avec la Télé-université, il n'est pas trop tard

pour suivre des cours universitaires chez vous

INITIATION A L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC
INITIATION A LA COOPÉRATION

Histoire du Québec d'aujourd'hui (population, travail, nation)
Histoire du Québec d'aujourd'hui (économie, pouvoirs, idéologies)

- Ces cours sont offerts à tous les adultes, partout au Québec
- Aucun diplôme n'est requis pour l'inscription
- Ces cours, d'une valeur de trois crédits chacun, font partie du programme de certificat
- Vous recevrez une documentation variée et attrayante
- Un guide de travail vous permettra d'étudier chez vous, en tenant compte de votre emploi du temps
- Un animateur, que vous rencontrerez à quelques occasions, est à votre disposition, pour la durée de la session.

Informez-vous, en vous adressant à la Télé-université:
à Québec: 2875 boul. Laurier - tél: 657-2990
à Montréal: 3465 rue Durocher - tél: 282-7749

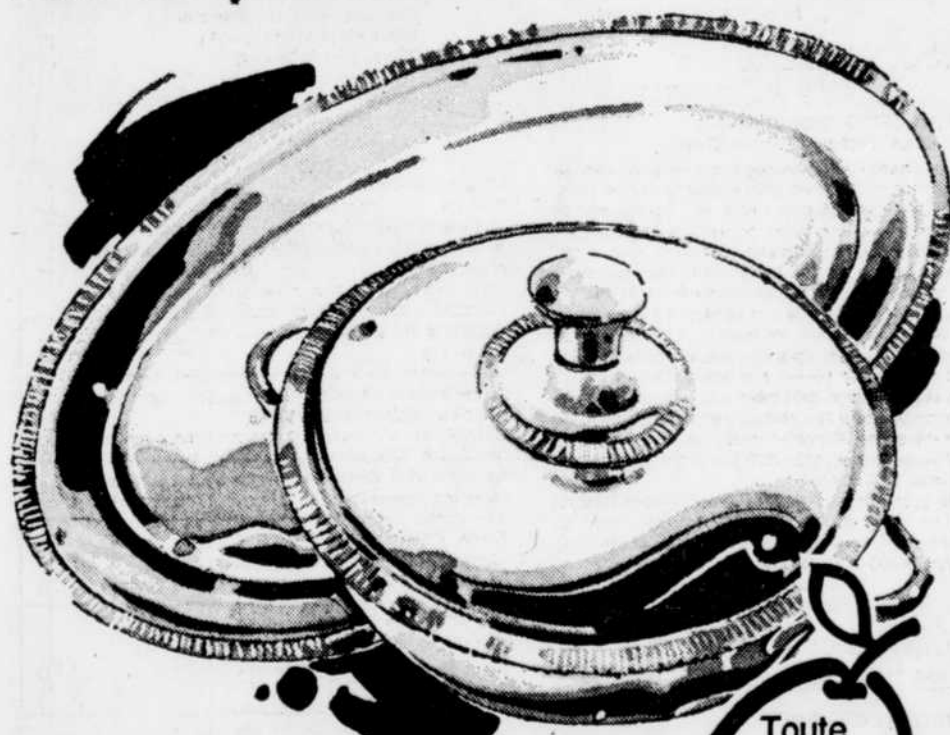
Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ Tél: _____

Je désire plus de renseignements sur les cours:
Je désire m'inscrire au cours:



Acier inoxydable de luxe — 25% de rabais!



	Prix courant	Solde
Légumier rond, 8" de dia. avec couvercle.....	\$58.30	\$43.70
Plat ovale, 11".....	19.50	14.60
Plat ovale, 15".....	32.50	24.35
Plat ovale, 18".....	43.00	32.25
Saucière ovale.....	29.70	22.25
Plat rectangulaire.....	30.80	23.10

Toute une aubaine chez Birks

L'acier inoxydable de Letang & Remy, de Paris, est de toute beauté. La finition à la main lui donne le lustre de l'argenterie. Peut aller au four sans affecter son lustre!



16, de la Fabrique 692-3822 Place Québec 529-0231 Place Ste-Foy 653-4035

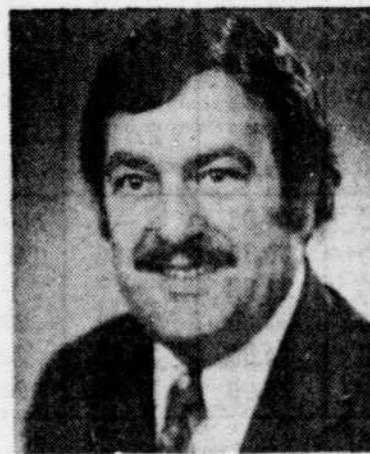
BIRKS
JOAILLIERS

BIENVENUE

demain soir, venez admirer nos nouveaux modèles 1977

CHRYSLER
DODGE
ASPEN
Camions Dodge

VENEZ RENCONTRER L'ÉQUIPE COMPLETE DE NOS CONSEILLERS



André VOYER
co-propriétaire



Jean-Pierre VOYER
co-propriétaire



SERVICE DE LOCATION A LONG TERME

NE CHERCHEZ PLUS, VOYEZ



CHRYSLER - CORDOBA - MONACO - CHARGER SE
CORONET - ASPEN - COLT - CAMIONS DODGE
6964, BOUL. STE-ANNE - 822-0480



Conrad TREMBLAY
directeur des ventes



Michel VOYER
conseiller



Denis GRENIER
conseiller



Claude WALSH
conseiller



Jean-Paul CLOUTIER
conseiller



Michel Fortin
conseiller

Prêts pour l'hiver!

Achetez maintenant vos pneus d'hiver — ou faites mieux, achetez aussi vos pneus d'été. Nos pneus d'été et d'hiver sont conçus pour former des paires parfaitement assorties.

CANADIAN TIRE

LE RADIAL D'HIVER

FR78/14 FLANC BLANC

54⁹⁵ chaque

47⁴⁵ chaque
2 ou plus après remise au comptant*

Notre radial d'hiver — Le Super-Lastic Suprême ceinturé d'acier offre tous les avantages d'un pneu radial d'été, mais avec une profonde traction d'hiver — jusqu'à 80% plus de prise sur la chaussée qu'un pneu analogue d'été.

Notre radial d'été — Ceinturé d'acier pour une meilleure prise et de hautes performances, bon pour 40,000 milles! Et la construction est identique aux pneus installés sur la plupart des voitures neuves. Six plis sous la semelle: deux de polyester pour un roulement doux; deux d'acier pour une meilleure tenue de route; deux de nylon donnant de l'endurance à haute vitesse; dans toutes les grandeurs, à l'exception de BR78/13.

FLANC BLANC DIMENSIONS	RADIAL CEINTURE D'ACIER SUPREME			
	RADIAL D'ETE		RADIAL D'HIVER	
	Prix d'un pneu (et de réglément)	2 ou plus ch. après remise pour comptant*	Prix d'un pneu (et de réglément)	2 ou plus ch. après remise pour comptant*
BR78/13	43.40	36.48	44.90	37.90
DR78/14	49.20	41.99	—	—
ER78/14	51.30	43.98	52.90	45.50
FR78/14	52.90	45.50	54.95	47.45
GR78/14	53.90	46.45	56.90	49.30
HR78/14	57.35	49.73	58.95	51.25
16SR/15	42.85	35.96	—	—
FR78/15	—	—	56.40	48.83
GR78/15	55.90	48.35	56.95	49.35
HR78/15	58.35	50.68	60.30	52.53
LR78/15	64.90	56.90	66.80	58.71

ASSURANCE DE 5 ANS CONTRE LES HASARDS DE LA ROUTE

LE CEINTURE D'HIVER

F78/14 FLANC BLANC

29⁹⁵ chaque

26⁵⁵ chaque
2 ou plus après remise au comptant*

Le pneu d'hiver Express Polyflex 2 + 2 est une combinaison de caoutchouc naturel et synthétique, qui produit une texture rude et souple. S'agrippe fortement à la chaussée glissante; c'est pourquoi nous l'appelons "Traction Big Paw". Fait de 2 plis de nylon Dupont 66 et de 2 plis de polyester pour donner d'excellentes performances d'hiver.

Le pneu d'été Polyflex 2 + 2 Deux ceintures en polyester sur 2 plis de carcasse en nylon 66 Dupont. Polyflex donne un roulement plus coussiné, un freinage et une traction sûrs. Ce pneu est coté pour 20,000 milles.

FLANC BLANC DIMENSIONS	TURNPIKE POLYFLEX CEINTURE 2 + 2			
	FLANC BLANC D'ETE		PNEU WINTER EXPRESS	
	Prix d'un pneu (et de réglément)	2 ou plus ch. après remise pour comptant*	Prix d'un pneu (et de réglément)	2 ou plus ch. après remise pour comptant*
6.00/12	24.55	21.42	25.85	22.66
A78/13	23.45	20.38	24.40	21.28
B78/13	24.65	21.52	25.40	22.23
C78/13	25.75	22.56	26.45	23.23
C78/14	25.75	22.56	26.95	23.70
E78/14	27.45	24.18	28.40	25.08
F78/14	28.40	25.08	29.95	26.55
G78/14	29.95	26.55	31.40	27.93
H78/14	31.65	28.17	32.95	29.40
S60/15	—	—	25.45	22.28
F78/15	28.90	25.55	30.40	26.98
G78/15	30.60	27.17	31.95	28.95
H78/15	32.70	29.16	33.20	30.21

ASSURANCE DE 5 ANS CONTRE LES HASARDS DE LA ROUTE

LE RADIAL D'ETE

FR78/14 FLANC BLANC

52⁹⁰ chaque

45⁵⁰ chaque
2 ou plus après remise au comptant*

LE CEINTURE D'ETE

F78/14 FLANC BLANC

28⁴⁰ chaque

25⁰⁸ chaque
2 ou plus après remise au comptant*

4 PLIS NYLON EN BIAIS-D'HIVER

F78/14 FLANC NOIR

24⁴⁵ chaque

23²³ chaque
2 ou plus après remise au comptant*

4 PLIS NYLON REGULIER

FLANC NOIR DIMENSIONS	SAFETY 99				PNEU WINTER EXPRESS	
	Flanc blanc dans la plupart des grandeurs - \$2 en sus le pneu.				flanc noir seulement	
	Prix d'un pneu (et de réglément)	2 ou plus ch. après remise pour comptant*	Prix d'un pneu (et de réglément)	2 ou plus ch. après remise pour comptant*	Prix d'un pneu (et de réglément)	2 ou plus ch. après remise pour comptant*
†#5.20/10	15.70	13.96	—	—	—	—
†#5.50/12	16.90	15.10	—	—	—	—
†#6.00/12 Blanc seulement	19.30	16.91	—	—	—	—
#5.20/13	20.40	17.95	—	—	—	—
A78/13 6.00/13	20.95	18.00	18.90	17.95	—	—
B78/13 6.50/13	22.45	19.43	20.40	19.38	—	—
C78/13 7.00/13	23.60	20.52	21.45	20.38	—	—
6.45/14 6.00/14	23.30	20.23	—	—	—	—
C78/14 6.95/14	23.75	20.66	21.75	20.66	—	—
E78/14 7.35/14	24.75	21.61	22.90	21.75	—	—
F78/14 7.75/14	25.90	22.70	24.45	23.23	—	—
G78/14 8.25/14	27.60	24.32	25.90	24.60	—	—
H78/14 8.55/14	29.35	25.98	27.45	26.08	—	—
J78/14 Blanc seulement	32.70	29.16	—	—	—	—
†#5.5/15 Avec chambre	16.75	14.96	—	—	—	—
#5.60/15	23.45	20.38	19.95	18.95	—	—
C78/15 6.85/15	24.40	21.28	—	—	—	—
F18/15 7.75/15	26.65	23.42	24.90	23.65	—	—
G78/15 8.25/15	27.85	24.56	25.95	24.65	—	—
H78/15 8.55/15	29.35	25.98	27.80	26.41	—	—

5 ANS DE GARANTIE CONTRE LES HASARDS DE LA ROUTE

4 PLIS NYLON EN BIAIS - D'ETE

F78/14 FLANC NOIR

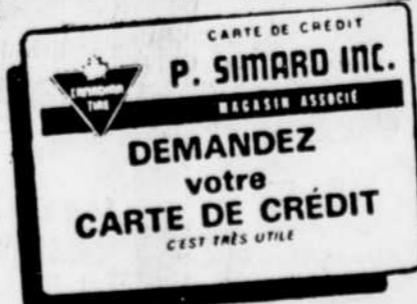
25⁹⁰ chaque

22⁷⁰ chaque
2 ou plus après remise au comptant*

Le Winter Express — Pneu en nylon 4 plis donnant une bonne performance - est une superbe valeur. Profond relief autonettoyant, qui vous sortira des pires chemins de l'hiver. Bien construit, à 4 plis super-résistants Dupont 66. Il donne confiance.

Pour l'été, notre pneu en biais le plus populaire, le Safety 99, fait de nylon Dupont 66. Sans l'aptitude du nylon à absorber les chocs, les pneus des avions ne pourraient pas supporter l'impact de l'atterrissage. Propriétaires de camions, autobus, autos de course insistent sur la "performance totale" des pneus de nylon. Cotés pour 18,000 milles, excepté le 5.20/10, coté pour 10,000 milles.

Pose gratuite du pneu d'auto sur la plupart des roues standards, avec l'achat de votre valve Drill ou Schrader au prix courant de \$1.00 dans notre catalogue. Nous installons une valve neuve et le pneu ensemble. "Le pneu n'est jamais neuf sans que la valve le soit".
Balancement statique, pneu et roue, \$1.00



Roues d'hiver
Pour Chevrolet 1971-76 voitures de passagers **13⁹⁵** ch.
Changez les roues et non les pneus.

MARQUE ET MODELE	DIMENSIONS	PRIX
66-77 American, AMX, Homet, Javelin & Rambler auto.	14 x 5"	13.95
Chevrolet & Pontiac canadien 57-69 voitures exc. freins à disques 71-76 voitures pass.	14 x 5" 15 x 6"	12.49 13.95
Astre, Vega, Monza & Skyhawk 71-77 roues grandeurs rég.	13 x 5"	13.49
Dodge, Charger, Coronet 67-74 roues grandeurs rég. 75-77 roues grandeurs rég.	14 x 6" 15 x 5 1/2"	14.29 15.79
Dodge Dart, Demon & Plymouth Valiant, Duster 65-77 avec freins à tambour 73-77 avec freins à disques	14 x 4 1/2" 14 x 4 1/2"	13.79 13.95
Dodge Monaco, Polara & Plymouth Fury 69-74 roues grandeurs rég.	15 x 5 1/2"	15.79
Ford, Meteor & Mercury (autos) 65-72 roues grandeurs rég. 73-77 roues grandeurs rég.	15 x 6" 15 x 6"	14.69 17.95
Bobcat, Pinto, Mustang II 71-73 roues grandeurs rég. 74-77 roues grandeurs rég.	13 x 4" 13 x 4"	12.95 14.69
Cougar, Montego & Torino 68-77 roues rég. exc. G.T.	14 x 5 1/2"	14.69
Chevrolet & GMC 1/2 tonne pick-up 62-70 roues rég. 71-76 roues rég.	15 x 6" 15 x 6"	24.95 15.95
Dodge & Fargo 1/2 tonne pick-up 69-77 roues 14" 69-77 roues 15"	14 x 5 1/2" 15 x 5 1/2"	14.29 15.79
Ford & Mercury Van 1/2 tonne 61-77 roues 15"	15 x 5 1/2"	13.99
Datsun 67-75 toutes les 510, 610, 710, B210	13 x 4 1/2"	18.49
Volkswagen 69-74 toutes les voitures rég. 75-76 Rabbit	15 x 4 1/2" 13 x 4 1/2"	16.99 20.95

* 5% DE REMISE AU COMPTANT AU LIEU D'ARGENT CANADIAN TIRE

Assurance contre les hasards de la route, contre les dommages causés par les mauvaises conditions de la route et qui rendent les pneus dangereux. Le règlement aux termes de la cote de millage ne s'applique qu'aux pneus usés sans être endommagés. Vérifiez les avantages de notre garantie de remplacement affichés dans notre département de pneus.



CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIE

QUEBEC
20 BOUL. HAMEL
Tel.: 687-2111
OPERE PAR P. SIMARD INC.

QUEBEC
2575 BOUL. STE-ANNE
Tel.: 687-2661
OPERE PAR P. SIMARD INC.

LEVIS
ROND-POINT
Tel.: 837-0221
OPERE PAR L. ROBINEAU LTEE

STE-FOY
1170 RTE DE L'EGLISE
Tel.: 687-2711
OPERE PAR P. SIMARD INC.

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi, 9h. à 5h.30
Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m.
Samedi, 8h.30 à 5h. (excepté les garages, ouverts à 8h.30 tous les jours)